

LA BANQUE DU CANADA S'INQUIÈTE

Face à une économie vacillante, la Banque centrale reconduit son taux directeur à 1% et laisse tomber toute indication quant à l'avenir du taux directeur.

AFFAIRES



PHOTO SÉBASTIEN BOZON, ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE



PAUL SAUVÉ À LA COMMISSION CHARBONNEAU

COLLUSION:
DES PRESSIONS
DE L'INDUSTRIE
ET D'UN BANQUIER

PAGES A2 ET A3



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE



PHOTO CHRISTINNE MUSCHI, ARCHIVES REUTERS

100% DU PAYS.
50% DU PRIX*.
JUSQU'AU 28 OCTOBRE

VIA Rail Canada

* Des conditions s'appliquent.
Marque de commerce propriété de VIA Rail Canada inc.

MON CLIN D'ŒIL STÉPHANE LAPORTE
Toujours pas de projet de loi, pour un laïc,
Drainville aime se faire prier.

Venez voir mon blogue! www.lapresse.ca/laporte

L-V 621 924 987 651

LA NUIT RÉVÈLE SES SECRETS
JARDINS DE LUMIÈRE
Jusqu'au 3 novembre

espace pour la vie montréal

ACHETEZ
VOS BILLETS
EN LIGNE!
espacepourlavie.ca

biodôme insectarium **jardin botanique** planétarium rio tinto alcan

COMMISSION CHARBONNEAU

Témoignage de l'entrepreneur Paul Sauvé sur la collusion

DES PRESSIONS DE L'INDUSTRIE ET D'UN BANQUIER

L'homme d'affaires Paul Sauvé affirme que plusieurs acteurs économiques importants de la région de Montréal ont fait pression sur lui lorsqu'il a refusé de participer à la collusion et au gonflement des prix dans l'industrie de la maçonnerie au Québec. Des maçons, un important entrepreneur général et même un banquier de la Banque Nationale lui ont indiqué qu'il valait mieux entrer dans le rang et « partager le marché », a-t-il raconté à la commission Charbonneau.



PHOTOS ARCHIVES LA PRESSE

Paul Sauvé (à gauche) affirme qu'il s'est senti intimidé par Joe Borsellino (ci-dessus) lors d'un repas au restaurant. « C'est quelqu'un qu'il faut bien payer. C'est quelqu'un avec qui il ne faut pas niaiser, parce qu'il représente une certaine violence. Il y a un entourage autour de chez Garnier, il y a une réputation, un nuage noir... »


VINCENT LAROUCHE

La Commission a accepté hier de rendre publics de nouveaux extraits du témoignage de M. Sauvé, qui a relaté ses mésaventures dans le milieu de la construction au cours des années 2000, alors qu'il avait repris les rênes de l'entreprise de maçonnerie de son père, LM Sauvé.

L'homme, idéaliste, a étudié aux États-Unis où il a acquis de solides convictions à l'appui du libre marché et de la saine compétition, M. Sauvé affirme avoir constaté rapidement que ses concurrents discutaient des contrats, s'échangeaient des secrets pendant les périodes de soumissions et gonflaient énormément les prix.

Plusieurs personnes avaient tenté de le faire participer à la collusion, sans succès, a-t-il raconté. Mais le message a aussi été repris « par nos banquiers à la Banque Nationale », prétend-il.

M. Sauvé a raconté une rencontre avec Patrick Turmel,

alors chargé des comptes commerciaux à Montréal.

« Il nous dit que la Banque représente une panoplie d'entrepreneurs, entre autres dans le domaine de la maçonnerie, et que ça chiale, ça râle, que les compétiteurs ne sont pas contents que la Banque ait octroyé des crédits, des surfaces de crédit pour l'expansion de LM Sauvé, que LM Sauvé devrait être un meilleur acteur dans l'industrie et partager le marché. On me passe le message », a déclaré le témoin.

policiers ou d'enquête afin de contribuer à la progression des dossiers sous leur responsabilité », a précisé un porte-parole de la Banque, Claude Breton.

Rencontre au restaurant

Paul Sauvé a aussi raconté qu'il avait été convoqué au restaurant, au milieu des années 2000, par un concurrent qui voulait le convaincre de prendre part à la collusion. Arrivé sur place, il constate qu'à une table voisine, trois grands acteurs de l'industrie de la construction sont réunis: le président

« J'écoute le discours qu'on me présente sur les effets du marché, sur la nécessité d'être un bon franc joueur, sympathique aux conditions du marché », a-t-il raconté au sujet de ce dîner.

L'entrepreneur qui lui parle « est inquiet parce qu'on ne participe pas, et on prend des ouvrages à des prix concurrentiels. Et il aimerait qu'on puisse échanger sur la valeur de nos soumissions, puis qu'on partage le marché selon la bonne vieille méthode collusoire. C'est simple ».

avaient travaillé sur un même projet et qu'il avait constaté son attitude « agressive ».

« D'abord, je n'avais pas invité ça, loin de là, puis deuxièmement, il n'avait pas d'affaire à venir s'asseoir avec nous. Ce n'était pas sa place. C'était quelqu'un à l'époque qui était assez intimidant. D'abord pour ce qu'il était et ce qu'il représentait, et la façon dont il se comportait », a déclaré le témoin.

Sauvé affirme qu'il s'est senti intimidé, car il ne voulait surtout pas d'ennuis avec Borsellino. « C'est quelqu'un qu'il faut bien payer. C'est quelqu'un avec qui il ne faut pas niaiser, parce qu'il représente une certaine violence. Il y a un entourage autour de chez Garnier, il y a une réputation, un nuage noir... », a-t-il déclaré.

Le témoin se demande depuis si la présence de M. Borsellino au restaurant n'avait pas été planifiée par son concurrent. « Il n'y a pas de hasard dans la vie, je pense », a-t-il témoigné.

La rencontre s'est mal terminée. Elle n'était que le prélude aux nombreuses difficultés que connaîtrait Paul Sauvé dans l'industrie de la construction au cours des années suivantes.

« Il nous dit que la Banque [Nationale] représente une panoplie d'entrepreneurs, et que ça chiale, ça râle, que les compétiteurs ne sont pas contents que la Banque ait octroyé des crédits, que LM Sauvé devrait être un meilleur acteur dans l'industrie et partager le marché. On me passe le message. » — Paul Sauvé

de Construction Garnier, Joe Borsellino, un vice-président de la Banque Nationale, Tony Meti, impliqué dans le financement de plusieurs entreprises, et un important promoteur de condos.

Paul Sauvé salue les trois hommes, puis s'assoit à l'écart avec son concurrent pour discuter.

Lorsqu'il a refusé de nouveau, il dit avoir eu la surprise de voir Joe Borsellino, le président de Construction Garnier, arriver à sa table sans y être invité et le questionner sur l'industrie de la maçonnerie. Or, Borsellino n'était pas actif dans ce domaine. Et Sauvé avait peur de lui depuis qu'ils

TRADITION ET INNOVATION.



PANERAI
LABORATORIO DI IDEE.

RADIOMIR - 42MM

CHÂTEAU D'IVOIRE
JOAILLIERS

MONTRÉAL • 2020 RUE DE LA MONTAGNE, 514 845 4651
SANS-FRAIS 1 888 883 8283
WWW.CHATEAUDIVOIRE.COM

PANERAI.COM

Le président de la CCQ à genoux devant Jocelyn Dupuis

L'ancien président de la Commission de la construction du Québec, André Ménard, décrit comme une figure d'autorité importante nommée par le gouvernement pour chapeauter l'industrie, se serait littéralement agenouillé aux pieds du syndicaliste Jocelyn Dupuis pendant un souper regroupant plusieurs intervenants du milieu, a raconté l'entrepreneur Paul Sauvé à la commission Charbonneau. Jocelyn Dupuis, qui était alors directeur général de la FTQ-Construction, était accompagné du Hells Angel Normand Marvin Casper Ouimet à cette soirée, a raconté M. Sauvé. Le motard et le syndicaliste se connaissent visiblement bien, a constaté Paul Sauvé. À un moment donné, devant la foule d'entrepreneurs et de fournisseurs, Ménard aurait traversé la salle. « Il a fait

Jocelyn Dupuis

une diagonale dans la salle pour venir s'agenouiller entre moi et Jocelyn Dupuis, et il disait: « Ah, Jocelyn! Ah, monsieur Sauvé! » Je ne sais pas s'il avait pris un verre de trop ou s'il

était simplement content de nous voir, mais il était à genoux devant Jocelyn Dupuis à mes côtés, donc ça m'avait frappé », a témoigné l'entrepreneur.

— Vincent Larouche

SOMMAIRE

Amusez-vous!	AFFAIRES 14	Horaire télévision	ARTS 4
Astrologie du jour	AFFAIRES 13	Loteries	A 22
Bourses	AFFAIRES 0	Monde	A 22 et 23
Débats	A 24 et 25	Petites annonces	AFFAIRES 11
Décès	AFFAIRES 12 et 13	Sudoku	AFFAIRES 4

Météo
Nuageux en matinée, ciel variable en après-midi, maximum 8, minimum 1. AFFAIRES 11

COMMISSION CHARBONNEAU

La mafia et ses proches disaient pouvoir influencer la Ville

VINCENT LAROUCHE

Convaincu qu’il fallait absolument être associé à un entrepreneur italien pour obtenir les gros contrats municipaux sous le règne de Gérald Tremblay, Paul Sauvé a détaillé devant la commission Charbonneau la façon dont il s’est rapproché de membres de la mafia et de leurs collaborateurs, qui disaient pouvoir influencer les instances de la Ville de Montréal.

C’est la première fois que Paul Sauvé donne autant de détails sur la saga de la réfection de la toiture de l’hôtel de ville de Montréal, une histoire sur laquelle *La Presse* avait levé le voile en 2009.

L’entreprise LM Sauvé avait remporté le prestigieux contrat d’une dizaine de millions, mais le processus s’était ensuite embourbé et l’homme d’affaires dit avoir compris que le projet « s’en allait au rancart ».

Bien qu’il dise ne pas vouloir stigmatiser une communauté ayant beaucoup contribué à l’avancement du Québec, M. Sauvé affirme avoir eu la certitude que les entrepreneurs d’origine italienne étaient favorisés à Montréal.

« C’est méchant ce que je vais dire là, mais à cette époque-là, ça prenait... dans les appels d’offres de cette envergure, ça prenait un contenu italien, point à la ligne. Il fallait être branché dans cette machine-là, dans cet appareil-là, puis il fallait travailler selon le *sanctum* du... le triumvirat des conseillers italophones, dans le protectorat

« À cette époque-là, ça prenait... dans les appels d’offres de cette envergure, ça prenait un contenu italien, point à la ligne. Il fallait travailler selon le sanctum du... le triumvirat des conseillers italophones, dans le protectorat de Frank Zampino, à l’œil aveugle de Gérald Tremblay. »

— Paul Sauvé

de Frank Zampino, à l’œil aveugle de Gérald Tremblay », a-t-il déclaré.

Sauvé s’est donc adressé à l’entrepreneur général Tony Renda, qui a organisé une réunion avec un autre homme d’affaires, Mike Argento, ainsi qu’avec Nick Rizzuto Jr, le fils du parrain Vito Rizzuto. Également présent : Giancarlo Bellini, de Toitures Trois Étoiles, un concurrent de Sauvé qui avait été disqualifié de l’appel d’offres.

On a demandé à M. Sauvé de donner une part du projet à Toitures Trois Étoiles, écartée injustement selon les interlocuteurs présents. On lui a aussi demandé de verser au groupe une quote-part de 500 000 \$, ce qu’il n’a pas fait. M. Sauvé a toutefois payé d’importants « frais de consultants » pendant plusieurs mois à Mike Argento.

Tony Renda lui aurait dit avoir un bon contact avec le président du Comité exécutif de Montréal, Frank Zampino, qui était toutefois à la veille de quitter son poste. Il aurait aussi prétendu avoir un contact avec le conseiller Sammy Forcillo, un autre vétéran du parti de Gérald Tremblay. [M. Forcillo a déjà nié toute implication dans cette affaire en 2009. Il affirme que son nom a été mentionné à tort.]

Renda disait pouvoir s’assurer que le projet revienne sur les rails et qu’il passe au conseil municipal, selon Sauvé. « Je réalise alors à quel point ces gens-là ont des pouvoirs réels d’influence au sein de l’appareil municipal », a-t-il raconté.

Il déclare s’être fait demander 40 000 \$ de plus un peu plus tard. Rizzuto et Renda disaient avoir des gens à payer. « Je pense que Rizzuto, à un moment donné, a fait allusion à des conseillers. « Beaucoup de bouches à nourrir, les conseillers. » Je pense avoir entendu ça. Mais je ne peux pas dire qu’il a mentionné un conseiller en particulier. Le seul qui l’a fait, c’est Renda, en nommant expressément Forcillo, et en nommant aussi Zampino au départ », a affirmé M. Sauvé.

Le projet est allé de l’avant, mais Paul Sauvé éprouvait d’autres problèmes, avec sa compagnie d’assurances cette fois, qui ont forcé son retrait du projet. C’est finalement Toitures Trois Étoiles qui a terminé les travaux.



PHOTOS ARCHIVES LA PRESSE
En 2009, LM Sauvé avait remporté le prestigieux contrat de réfection du toit de l’hôtel de ville de Montréal. Mais le processus s’était ensuite embourbé. Ci-dessus, à gauche, Gérald Tremblay et Frank Zampino en 2007. À droite, Nick Rizzuto Jr, assassiné en décembre 2009.

PRÉCISION

DÉCROCHAGE SCOLAIRE

Nous avons indiqué par erreur hier que le taux de décrochage au Québec avait diminué de 4% sur une période de quatre ans pour se situer à 16%. Or, si le pourcentage de diminution est exact, il se situe plutôt désormais à 26%. Nos excuses.

PRÉSENTATION
DES NOUVEAUTÉS ROLEX
BASELWORLD 2013
18-30 OCTOBRE / CHÂTEAU D’IVOIRE



OYSTER PERPETUAL GMT-MASTER II


CHÂTEAU D’IVOIRE
— JOAILLIERS —
2020 RUE DE LA MONTAGNE, 514 845 4651


ROLEX



Innover
pour exalter

10 JOURS SEULEMENT
DU 21 AU 31 OCTOBRE

MA
NISSAN

MON
750\$

**DE RABAIS[†] AU FINANCEMENT À L'ACHAT OU LOCATION
DES VERSA NOTE 2014 ET DES SENTRA 2013.**



Versa Note 1.6 SL 2014 avec ensemble technologie illustrée ^Δ



Sentra 1.8 SR 2013 illustrée ^Δ

LA NOUVELLE **VERSA NOTE 1.6 S 2014** de Nissan

FINANCEMENT À L'ACHAT RÉVISÉ

~~78\$~~ **73\$*** /2 SEM.
0,9% SUR **84** MOIS ET **0\$** COMPTANT INITIAL

PRIX AU FINANCEMENT À L'ACHAT RÉVISÉ

12930\$**
INCLUANT 750 \$ DE RABAIS

SENTRA 1.8 S 2013 de Nissan

FINANCEMENT À L'ACHAT RÉVISÉ

~~85\$~~ **81\$*** /2 SEM.
0% SUR **84** MOIS ET **0\$** COMPTANT INITIAL

PRIX AU FINANCEMENT À L'ACHAT RÉVISÉ

14680\$**
INCLUANT 750 \$ DE RABAIS

PLUS

**4 PNEUS D'HIVER
SANS FRAIS[‡]**
À L'ACHAT OU À LA LOCATION DES MODÈLES VERSA NOTE 2014 / BERLINE VERSA 2013
ET 2014 / BERLINE ALTIMA 2013 ET 2014 / SENTRA 2013



VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE NISSAN DÈS MAINTENANT OU CONSULTEZ **CHOISISSEZNISSAN.CA**

L'Association des concessionnaires Nissan du Québec

Les offres sont en vigueur du 21 au 31 octobre 2013 chez les concessionnaires Nissan participants. Les offres de financement sont disponibles uniquement auprès de Nissan Canada Finance pour une durée limitée, sont sujettes à l'approbation de crédit et sont exclusives. Les frais de transport et de prélivraison, la taxe sur le climatiseur (si applicable), les droits spécifiques sur les pneus neufs, les rabais du manufacturier et les contributions des concessionnaires sont inclus. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Les modèles illustrés sont à titre indicatif seulement. Offres pouvant faire l'objet de changements ou modifications sans préavis. Les concessionnaires peuvent vendre à prix moindre. Visitez votre concessionnaire pour tous les détails. * L'offre de 0,9 %/0 % de financement à l'achat jusqu'à 84 mois est applicable à l'achat des modèles neufs suivants : Versa Note 1.6 S 2014 (B5RG54 AA00) / Sentra 1.8 S 2013 (C4LG53 AA00). Un rabais du manufacturier de 1 250 \$/500 \$ est inclut dans le prix à l'achat des modèles Versa Note 1.6 S 2014 (B5RG54 AA00/B5RG14 AE00) / Sentra 1.8 S 2013 (C4LG53 AA00/BK00) avec boîte manuelle. Ces rabais sont disponibles au financement à l'achat uniquement auprès de Nissan Canada Finance. Une contribution concessionnaire de 500 \$ sont inclus dans le prix à l'achat de la Sentra 1.8 S 2013 (C4LG53 AA00) avec boîte manuelle. Exemple de financement basé sur un prix de vente de 14 680 \$ pour une Sentra 1.8 S 2013 (C4LG53 AA00), avec boîte manuelle neuve, à un taux de crédit de 0 % pour un terme de 84 mois. Versements de 81 \$ aux 2 semaines avec 0 \$ en comptant initial. L'offre est basée sur 182 versements aux 2 semaines et inclut des frais de crédit de 0 \$ pour une obligation totale de 14 680 \$. ** Prix à l'achat de 12 930 \$ (incluant 1 250 \$ en rabais du manufacturier et 750 \$ en rabais) pour la toute nouvelle Versa Note 1.6 S 2014 (B5RG54 AA00) avec boîte manuelle / 14 680 \$ (incluant 500 \$ en rabais du manufacturier, 500 \$ en contribution concessionnaire et 750 \$ en rabais) pour la Sentra 1.8 S (C4LG53 AA00) 2013 avec boîte manuelle. Un rabais du manufacturier de 1 250 \$/500 \$ est inclut dans le prix à l'achat des modèles Versa Note 1.6 S 2014 (B5RG54 AA00/B5RG14 AE00) / Sentra 1.8 S 2013 (C4LG53 AA00/BK00) avec boîte manuelle. Ces rabais sont disponibles au financement à l'achat uniquement auprès de Nissan Canada Finance. Certaines conditions s'appliquent. Δ Prix à l'achat de 19 950 \$ (incluant 750 \$ en rabais) pour la toute nouvelle Versa Note 1.6 SL 2014 avec ensemble technologie (B5TG14 NA00) et boîte CVT telle qu'illustrée / 20 880 \$ (incluant 750 \$ en rabais) pour la Sentra 1.8 SV (C4RG13 RT00) avec ensemble SR et boîte CVT telle qu'illustrée. † Le rabais de 750 \$ est basé sur des dollars d'exploitation ajoutables. Rabais applicable au financement à la location ou à l'achat (à la signature du contrat) des modèles neuf de Versa Note 2014/Sentra 2013. Le rabais sera déduit du prix de vente négocié avant les taxes. Offre pour clients admissibles seulement est d'une durée limitée, disponible uniquement auprès de Nissan Canada Finance, est sujette à l'approbation de crédit et est exclusive. Offre en vigueur du 21 au 31 octobre 2013. Certaines conditions s'appliquent. ‡ L'offre de 4 pneus d'hiver sans frais est en vigueur du 1er octobre au 2 décembre 2013 et s'applique à l'achat ou à la location d'un des modèles neufs de Versa Note 2014/berline Versa 2013 et 2014/Sentra 2013/berline Altima 2013 et 2014. Sur modèles de pneus sélectionnés. Les pneus illustrés sont à titre indicatif seulement. L'installation et la mise au point des pneus ne sont pas incluses dans cette offre. Ces offres peuvent être modifiées, prolongées ou annulées sans avis. Adressez-vous à votre concessionnaire Nissan participant pour en obtenir tous les détails. ©1998-2013 Nissan Canada Inc. et Nissan Canada Finance une division de Nissan Canada Inc. Les noms, logos, slogans, noms de produits et noms des caractéristiques de Nissan sont des marques de commerce utilisées sous licence ou appartenant à Nissan Motor Co. Ltd. ou à ses filiales nord-américaines.

Des gogosses et des mongols



PATRICK
LAGACÉ
CHRONIQUE

La petite boîte a attiré mon attention juste avant que je sorte de la librairie Chapters. Sur la couverture, une fille à l'air déconfit, à côté d'une pile de documents. Devant elle – et c'est ce qui est dans ladite boîte – trône un de ces bonshommes sourires, un smiley comme on dit, mauve celui-là, avec un grand sourire.

Sous le smiley: « Fabulous », fabuleux!

Ça s'appelle *The Daily Mood, Votre humeur quotidienne*. C'est comme un calendrier, avec un anneau qui permet de changer les pages, selon votre humeur. Une page, une humeur. Vous me suivez?

La fille sur la photo est donc d'une humeur « fabuleuse », mais c'est de l'ironie. L'ironie est l'humour du XXI^e siècle, mais bon, ça, c'est une autre affaire...

Derrière la boîte: « Pourquoi est-ce que vos collègues de bureau devraient avoir à deviner votre humeur? Enfin! Il y a un moyen plus simple! »

Oui, c'est ça: vous mettez cette gogosse sur votre bureau, et selon votre humeur – furieuse, heureuse, dubitative –, vous changez les pages, pour que tout le monde sache à quoi s'en tenir!

« Enfin! »

Pure débilité, bien sûr. Le genre de cossin qu'on achète et qu'on oublie dans un tiroir. Ou qu'on donne à quelqu'un dont on se fout éperdument. Enfin, non, je divague, la vraie débilité consiste bien sûr à utiliser le truc, à synchroniser son humeur sur les 47 smileys...

Par pur hasard, le lendemain, j'ai acheté *Le sel de la*

terre – confessions d'un enfant de la classe moyenne (dans une autre librairie où on vend de tout, même des livres), de Samuel Archibald.

Les meilleurs bouts de l'essai de ce prof de littérature de l'UQAM portent sur la consommation, sur la consommation comme fin, comme moyen, comme sport, comme passe-temps. Il raconte comment son père, des fois, l'appelle du Saguenay pour lui donner un compte rendu en direct de l'état de la consommation, au centre commercial Place du Royaume.

Salut Sam, c'est ton père. Mardi après-midi. Chus en redescendant du Canac-Marquis. Trente-trois degrés à l'ombre. Fait beau soleil, y a pas un nuage pis le parking du centre d'achats est plein. Hostie de gang de mongols...

On ne parle pas de commerce, mais de conditionnement. Nous sommes conditionnés à confondre désirs et achats. Frisson érotique quand on achète. Oui, il y a des trucs essentiels à acheter dans la vie, à la Place du Royaume ou ailleurs, je ne suis pas apôtre de la simplicité volontaire. Mais faites le décompte, quand vous magasinez: comptez le nombre de trucs parfaitement inutiles que le système essaie de vous faire acheter...

Et... Et... Et c'est parfaitement ahurissant.

(Insérez ici un smiley dubitatif.)

Permettez que je cite ici un passage de *The Story of Stuff*, cette vidéo d'animation d'Annie Leonard, qui devrait être montrée à



PHOTO DAVID BOILY, ARCHIVES LA PRESSE

Faites le décompte, quand vous magasinez: comptez le nombre de trucs parfaitement inutiles que le système essaie de vous faire acheter...

tous les ti-culs de 5^e secondaire de la province, sur la grande chaîne planétaire de la consommation qui nous unit tous: « La façon dont notre valeur est mesurée et démontrée est par notre capacité à consommer. »

Archibald raconte une scène de son enfance, quand un voisin avait acheté un nouveau char. Les hommes du quartier s'étaient mis à tourner autour du véhicule et à complimenter le nouveau et heureux proprio à son sujet.

Je reviens au machin à humeur vendu 12 \$ chez Chapters, parce que c'est proprement fascinant – VOTRE HUMEUR DÉCLINÉE EN 47 BONSHOMMES – réveille-moi, quelqu'un...

Donc, quelqu'un, quelque part, a imaginé cette merde à humeurs prépackagées, il a fait un plan d'affaires pour en explorer le potentiel, s'est trouvé du financement et, BOUM, après en avoir rêvé, il l'a inventé et commercialisé.

Et il se trouvera forcément des centaines, que dis-je, des milliers de personnes pour acheter *Votre humeur quotidienne*. Ils vont l'utiliser, quoi, deux, trois fois, avant que ça ne se retrouve dans le fond d'un tiroir?

Bon, je conclus en vous disant que *Le sel de la terre* (9,95\$) coûte moins cher que l'afficheur d'humeurs à gogo. Il y a une leçon dans cela, je le sais, je le sens. Mais laquelle?

On ne parle pas de commerce, mais de conditionnement. Nous sommes conditionnés à confondre désirs et achats. Frisson érotique quand on achète.

C'est vieux comme le monde, comme plainte, et je le sais. Mille chroniqueurs et philosophes à deux cennes (c'est la même chose) ont dénoncé le lent clonage du citoyen en consommateur. Pourquoi ça ne change jamais?

« Je me rappelle avoir pensé: on dirait des chasseurs autour d'un gros animal mort. Une baleine halée sur la banquise, ou un genre de buffle géant. [...] Ils ne pouvaient plus prouver leur valeur en tuant un mammouth, mais ils pouvaient acheter un Grand Cherokee... »

Achetez des électroménagers Bosch admissibles et obtenez une remise instantanée pouvant atteindre

2100 \$*

Les ingénieurs allemands sont toujours les plus créatifs quand il s'agit d'alimentation.

Lorsque vient le temps de faciliter le travail dans la cuisine, chaque appareil Bosch est conçu afin d'en faire plus pour vous. Qu'il s'agisse de régler la température avec plus de précision, d'accroître l'efficacité énergétique ou de conserver les aliments plus frais plus longtemps pour vous faire économiser.



FAITES L'EXPÉRIENCE DES ÉLECTROMÉNAGERS BOSCH POUR LA CUISINE

L'ATELIER

Appelez le 514-353-3232 pour prendre rendez-vous

Ajoutez un réfrigérateur VitaFresh^{MC} à deux gros électroménagers Bosch et épargnez **300 \$ de plus****

* Le montant total de la remise indiqué s'applique à l'achat d'un ensemble de 5 appareils : Réfrigérateur encastré, table de cuisson à induction, four mural double ou four mural combiné à un four à micro-ondes, système de ventilation et lave-vaisselle 800 Plus (poignée saillante). Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre Bosch. S'adresser au détaillant pour en savoir plus. Offre uniquement valable au moment de l'achat. Chez certains détaillants, le prix indiqué tient déjà compte de la remise. Offre seulement en vigueur chez les détaillants autorisés participants au Canada. BCAN071-24-107667-8

** L'achat doit comprendre : Réfrigérateur VitaFresh^{MC} + deux gros électroménagers Bosch = remise supplémentaire de 300 \$. Les produits actuels peuvent différer légèrement des illustrations. Ne s'applique pas aux tiroirs-réchauds ni aux fours à micro-ondes.

Offre en vigueur du 12 septembre au 31 octobre 2013.

- Pour obtenir plus de détails et la liste complète des détaillants, adresser-vous à un représentant Bosch ou visiter le www.bosch-home.ca.
- Corbeil Électroménagers
30 succursales

Germain Larivière
Brossard · Laval · St-Hyacinthe

JC Perreault
Joliette · Kirkland · Saint-Hubert ·
St-Roch-de-l'Achigan · Laval

Maison Éthier
Saint-Basile-le-Grand ·
Saint-Jean-sur-Richelieu



ACTUALITÉS



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE
La commissaire à la protection de la vie privée du Canada, Jennifer Stoddart, soutient que la loi actuelle manque cruellement de mordant.

PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Les lois doivent être modernisées, dit la commissaire Stoddart

JEAN-FRANÇOIS CODÈRE
ET PHILIPPE MERCURE

Au lendemain de l'ouverture d'une enquête concernant Bell, la commissaire à la protection de la vie privée du Canada, Jennifer Stoddart, renouvelle son appel à une modernisation de la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé. M^{me} Stoddart était l'invitée, hier, du Messaging Anti-Abuse Working Group (MAAWG), une association internationale d'intervenants dans le domaine des pourriels réunis en congrès à Montréal. Elle en a profité pour rappeler que la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques

(LPRPDE) avait été conçue il y a 15 ans, «à une époque où les nuages transportaient de la pluie plutôt que des données, où les téléphones n'étaient pas intelligents et où Twitter était le cri d'un oiseau». Cette loi, déplore M^{me} Stoddart, manque cruellement de dents. Elle a comparé les pouvoirs de son organisme à celui du Bureau de la concurrence, qui a déposé des accusations en juin contre un présumé cartel du chocolat. «Si vous vous entendez entre vous sur le fait que les tablettes de chocolat vont coûter 99¢, vous pouvez recevoir une amende de 10 millions de dollars et 5 ans de prison, dit-elle. Mais si vous transigez mal les

renseignements personnels des Canadiens, de la façon dont fonctionne la loi, à peu près rien ne vous arrive. Vous n'avez qu'à dire que c'était une erreur et signer une entente comme quoi vous ferez mieux à l'avenir.» M^{me} Stoddart a rencontré le nouveau ministre de l'Industrie, James Moore, et se dit optimiste qu'il interviendra. En février, le NPD avait aussi proposé un projet de loi pour donner plus de mordant au Commissariat. Industrie Canada n'a pas voulu dire si elle entend donner suite aux souhaits de la commissaire, adressant plutôt *La Presse* au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes. Personne au Conseil n'a voulu commenter.

Bell prioritaire

Interrogée spécifiquement sur le cas de Bell, M^{me} Stoddart a indiqué qu'elle recevait un courriel de citoyen canadien préoccupé «toutes les 10 minutes» et que, compte tenu de l'importance du dossier, l'enquête en cours serait «prioritaire». La commissaire a annoncé mardi qu'elle déclenchait une enquête sur la nouvelle politique de partage de renseignements de Bell, qui doit entrer en vigueur le 16 novembre. Bell a signifié qu'à partir de cette date, les habitudes de consommation de ses clients, incluant l'historique des pages web visitées, les émissions de télévision regardées et les pratiques d'appels téléphoniques pourraient être partagées avec d'autres entreprises, notamment pour offrir de la publicité ciblée selon les intérêts des clients. Plusieurs experts et organismes de défense des consommateurs ont soulevé des doutes sur la légalité d'une telle politique. Hier, la Commission de l'accès à l'information du Québec a aussi confirmé à *La Presse* qu'elle mènera une enquête sur le sujet. Mardi soir, l'entreprise Virgin Mobile, qui appartient à Bell Canada, a annoncé à son tour qu'elle adoptera une politique semblable. Au moins une plainte contre Virgin a déjà été formulée au Commissariat à la protection de la vie privée, qui entend suivre la situation.

Des explications de Bell

En entrevue à *La Presse*, le vice-président aux services résidentiels de Bell, Nicolas Poitras, a finalement accepté de fournir certaines explications sur la nouvelle politique. Il a assuré que les habitudes de consommation des clients qui choisissent de ne pas recevoir de publicité ciblée seront compilées par Bell, mais ne seront pas partagées avec des tiers. M. Poitras a aussi affirmé qu'aucune donnée personnelle ne sera transmise à quiconque et que la confidentialité des clients sera maintenue, malgré l'avis d'experts qui s'inquiètent du fait qu'on pourrait recouper des informations pour identifier des individus. «D'abord, s'il y a des craintes, il est important de rappeler que vous pouvez les éviter en ne participant pas au programme. Mais si on détermine par vos recherches internet que vous êtes intéressés par un voyage en Europe, par exemple, je ne vois pas comment on pourrait recouper ça avec d'autres informations pour vous identifier», a dit M. Poitras. Bell fait valoir que Facebook et Google partagent aussi les habitudes de consommation de leurs clients pour faire de la publicité ciblée et qu'elle veut leur «livrer concurrence». La commissaire à la protection de la vie privée juge pourtant qu'il y a une différence entre une société comme Bell, qui récolte des renseignements sur des abonnés à un service payant, et des entreprises dont les services sont gratuits. Dans le premier cas, «on a offert un service en échange d'un montant puis là, tout d'un coup, on change les termes et les gens vont continuer de payer la même chose, ou plus, malgré un changement assez majeur», souligne Jennifer Stoddart. «Un service de télécommunications n'est pas un site de réseautage social gratuit», résume-t-elle.

VOUS L'ATTENDIEZ? IL VOUS ATTEND.



CR-V LX 2014 EN LOCATION

134\$*

Aux deux semaines pendant 60 mois
1 995\$ comptant | 24 000 km/année
Transport, préparation et taxe A/C inclus

0\$ de comptant aussi disponible™

Caractéristiques de série sur le CR-V :

- Plus de 2000 litres d'espace de chargement
- Sièges avant chauffants
- Commandes de la chaîne sonore illuminées sur le volant
- Caméra de recul multiangle¹
- Fonction de messagerie texte**
- Écran d'affichage multifonctions intelligent
- Système d'aide à la conduite Eco Assist™
- Système mains libres et interface de téléphone Bluetooth™ bilingue**



HONDA

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE HONDA | hondaquebec.ca

REMISE ADDITIONNELLE DISPONIBLE AVEC LE PROGRAMME  * L'offre de location-bail aux deux semaines pour une période de 60 mois pour un total de 130 paiements est faite par Services Financiers Honda Inc. (SFHI), sur approbation de crédit. Cette offre porte sur le CR-V LX 2 roues motrices 2014 neuf (modèle RM3H3EES). Franchise de kilométrage de 120 000 km; frais de 0,12\$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation de 1 695\$ inclus et taxe sur le climatiseur de 100\$ incluse. Prix à l'achat pour ce véhicule (POSF): 27 785\$, transport, préparation et taxe sur le climatiseur inclus. ** Pour une location avec 0\$ de comptant, le paiement aux deux semaines est de 150,71\$. Les taxes, droits, assurances et immatriculation sont en sus. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Offres valides seulement pour les résidents du Québec chez les concessionnaires Honda du Québec participants. Offres d'une durée limitée sujettes à changement sans préavis par le constructeur et valides sur les véhicules en inventaire. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire Honda pour plus de détails. * Ne remplace pas la responsabilité du conducteur à faire preuve d'une grande prudence lorsqu'il conduit. ** Compatible uniquement avec certains appareils. * Une initiative de l'AQLPA soutenue par le gouvernement du Québec par l'intermédiaire du Fonds vert. Pour plus d'information, visitez le www.faitesleplein.org.

Contestation de la loi 99 par Ottawa

Condamnation unanime de l'Assemblée nationale

DENIS LESSARD

QUÉBEC — L'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité hier une motion présentée par le gouvernement Marois pour dénoncer la décision d'Ottawa de contester la légitimité de la loi 99 sur l'avenir constitutionnel du Québec.

Le texte présenté par la première ministre affirme que l'Assemblée nationale «condamne

l'intrusion du gouvernement du Canada dans la démocratie québécoise par sa volonté de faire invalider les dispositions contestées de la Loi sur l'exercice des droits fondamentaux et des prérogatives du peuple québécois».

Adoptée à l'unanimité

La motion a été déposée conjointement par tous les partis. Elle a été adoptée sans débat, à l'unanimité, par les

114 députés présents. Elle souligne que «l'Assemblée nationale du Québec réaffirme que les Québécois et les Québécoises ont le droit de choisir leur avenir, de décider eux-mêmes leur avenir politique».

Les élus proposent aussi que «l'Assemblée nationale réaffirme que lorsque les Québécois sont consultés par référendum tenu en vertu de la loi sur les consultations populaires, la

règle démocratique alors applicable est celle de la majorité absolue, soit 50 % des votes déclarés valides, plus un vote», de même «Que l'Assemblée nationale réaffirme que seule l'Assemblée nationale du Québec a le pouvoir et la capacité de fixer les conditions et modalités entourant la tenue d'un référendum conformément à la Loi sur les consultations populaires, y compris le libellé

de la question référendaire. Que l'Assemblée nationale réaffirme qu'aucun parlement ou gouvernement ne peut réduire les pouvoirs, l'autorité et la légitimité de l'Assemblée nationale ni contraindre la volonté démocratique du peuple québécois à disposer de son avenir.»

Le ministre des Affaires intergouvernementales, Alexandre Cloutier, le leader parlementaire libéral Pierre Moreau, le député caquiste Éric Caire et Françoise David, de Québec solidaire, ont pris la parole pour la motion.

Adoptée par le gouvernement péquiste de Lucien Bouchard en 2000, en réaction à la loi fédérale sur la clarté, la loi 99 réaffirmait les prérogatives et les droits des Québécois et fixait notamment à 50 % plus un vote la majorité requise pour donner suite à un référendum sur l'accession à la souveraineté.



SHELL A CARBURÉ AU PUBLIPOSTAGE POUR MENER SES CLIENTS ENCORE PLUS LOIN.

Marc Guillard,

directeur des programmes de fidélité

« Avec le publipostage, notre marque Shell peut pénétrer dans les maisons de nos clients au lieu que nous attendions qu'ils s'arrêtent à l'une de nos stations-service. »

LA SITUATION

Shell est une des plus importantes pétrolières du Canada et elle envoie des millions d'articles de publipostage chaque année. Mais cette fois, l'équipe voulait joindre des clients très prometteurs qui utilisaient peu souvent leurs stations-service.

LA SOLUTION

Par l'entremise des services de Postes Canada, Shell a distribué une carte à primes réutilisable jumelée avec le programme de récompense AIR MILES^{md}.

LA CONCLUSION

La campagne a obtenu un taux de réponse moyen de 39 %, soit presque huit fois plus que le taux de réponse moyen pour ce secteur industriel. Le publipostage a vraiment exercé tout un effet sur le volume de ventes global de Shell.

39 %
C'est le TAUX
de RÉPONSE
obtenu.

METTEZ À PROFIT L'EFFET DU PUBLIPOSTAGE POUR ACCROÎTRE VOS AFFAIRES.

Pour découvrir comment le publipostage a pu contribuer à l'expansion d'autres entreprises, visitez postescanada.ca/croissance.

mdm Marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V., employée en vertu d'une licence par LoyaltyOne, Inc.



POLITIQUE

Harper nie, Wallin accuse à son tour

HUGO DE GRANDPRÉ ET MARTIN CROTEAU

OTTAWA – Stephen Harper a assumé sa propre défense à la Chambre des communes, hier, et rejeté les allégations faites par Mike Duffy depuis le début de la semaine. Au même moment, à l'autre bout du corridor, la sénatrice Pamela Wallin a fait état d'un complot ourdi contre elle par le gouvernement, dans un plaidoyer livré au Sénat pour empêcher sa suspension sans solde. L'opposition ne s'est laissé convaincre ni par l'une ni par l'autre défense et a accusé le premier ministre de cacher la vérité. Bilan en quatre temps d'une autre journée mouvementée au Parlement fédéral.

DÉFENSE ÉNERGIQUE DE HARPER

Présentant une défense énergique à la Chambre des communes hier pour repousser la contre-attaque de Mike Duffy, le premier ministre Stephen Harper a affirmé qu'il n'avait pas menacé le sénateur de le jeter hors du caucus en février s'il ne remboursait pas le Sénat. Il a nié lui avoir dit que c'était la perception de la base conservatrice qui comptait, et non pas la vérité quant à savoir si ses réclamations étaient légales ou non. Et il a maintenu sa version des faits au sujet du paiement de 90 000 \$ fait par son ancien chef de cabinet Nigel Wright: ce dernier a agi seul, de son propre chef, et lui-même n'a été mis au courant que plusieurs semaines plus tard, lorsque l'affaire a éclaté au grand jour.

« Malheureusement, M. Duffy continue d'affirmer que ses réclamations [de remboursement] de dépenses étaient valides et inappropriées. Nous ne sommes pas d'accord et croyons qu'il doit être tenu responsable de ses gestes. » — Stephen Harper

20 Nombre de questions auxquelles le premier ministre Harper a répondu à la Chambre des communes hier au sujet du scandale du Sénat, pendant 20 minutes.



PHOTO CHRIS WATTIE, REUTERS

Le premier ministre Stephen Harper a dû se défendre hier des allégations lancées par Mike Duffy, à savoir qu'il aurait menacé ce dernier d'être expulsé du caucus conservateur s'il ne remboursait pas ses allocations de dépenses de l'ordre de 90 000 \$.



Les modalités complètes sont affichées sur le site bmo.com/obtenir2000. 1. Un vol de courte distance est un vol aller-retour dont le lieu d'origine et la destination sont situés à l'intérieur de la même province et dont le départ s'effectue en basse saison, soit du 8 janvier au 28 février, du 1er avril au 31 mai ou du 16 septembre au 15 décembre. Toutes les récompenses sont offertes sous réserve des modalités du Programme de récompense AIR MILES; elles peuvent varier de temps à autre et être retirées sans préavis. Certaines restrictions s'appliquent. Les quantités peuvent être limitées. Tous les détails sur airmiles.ca. 2. L'offre de prime est valable à l'ouverture d'un nouveau compte de carte MasterCard BMO AIR MILES World seulement et la prime est accordée après le premier achat réglé avec la carte. Votre demande doit être reçue au plus tard le 31 octobre 2013. Limite d'une prime par compte. 3. Une prime additionnelle de 250 milles de récompense sera attribuée chaque mois où vous portez au moins 1 000 \$ d'achats (moins les remboursements et à l'exclusion des avances de fonds, des opérations en quasi-espèces et des transferts de solde) à votre compte, pendant les quatre premiers mois qui suivront l'ouverture de votre compte.

^{MB} Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal. ^{MDI} Marque déposée d'AIR MILES International Trading B.V., employée en vertu d'une licence par LoyaltyOne, Inc. et par la Banque de Montréal. ^{MOI} Marque de commerce déposée de MasterCard International Incorporated.

LE DÉBAT SUR LA MOTION DE SUSPENSION SE POURSUIT

Les sénateurs ont débattu pendant plusieurs heures hier d'une motion du gouvernement visant à suspendre sans solde Patrick Brazeau, Pamela Wallin et Mike Duffy. Le vote tant attendu n'a pas eu lieu, le président du Sénat ayant décidé de prendre une question en délibéré. Les sénateurs pourraient donc être appelés à faire un choix aujourd'hui. Ils pourraient d'une part adopter la motion et suspendre les sénateurs sans salaire, ce que plusieurs ont dénoncé comme une injustice, car les trois parlementaires n'ont pas été trouvés officiellement coupables et n'ont pas été en mesure de présenter une défense pleine et entière. Les sénateurs pourraient rejeter la motion purement et simplement. Ils pourraient enfin décider d'envoyer l'affaire à un comité parlementaire afin de poursuivre l'examen de la question et de donner l'occasion aux sénateurs Brazeau, Duffy et Wallin de défendre leur point de vue.

« C'est une violation sérieuse de la tradition de la présomption d'innocence. » — Hugh Segal, sénateur conservateur qui s'oppose à la motion du gouvernement et appuie la proposition libérale de l'étudier en comité

11d) La Charte canadienne des droits et libertés a souvent été invoquée au cours du débat au Sénat, hier. Cet article stipule que « tout inculpé a le droit d'être présumé innocent tant qu'il n'est pas déclaré coupable, conformément à la loi, par un tribunal indépendant et impartial à l'issue d'un procès public et équitable ».

WALLIN INVOQUE UN COMLOT DU GOUVERNEMENT

Mike Duffy et Patrick Brazeau ont présenté leur défense mardi face à la motion du gouvernement pour les suspendre sans solde du Sénat. C'était au tour hier de Pamela Wallin. L'ancienne journaliste a attaqué de plein fouet la firme Deloitte et son rapport de vérification – le décrivant comme une « vérification soi-disant indépendante » – et disant que la firme avait appliqué certaines règles rétroactivement à la demande du gouvernement. M^{me} Wallin a aussi accusé deux sénatrices proches du premier ministre Stephen Harper d'avoir orchestré contre elle une série de fuites et d'accusations dans le but de l'éliminer politiquement. « Elles détestaient le fait que j'étais une sénatrice active », a-t-elle lancé.

« Si le Sénat procède avec cette motion, ce sera le début de la fin pour cette Chambre. » — Pamela Wallin

17 mai Date à laquelle, selon M^{me} Wallin, l'actuel chef de cabinet de Stephen Harper, Ray Novak, et l'ancienne leader du gouvernement au Sénat, Marjory LeBreton, l'ont appelée au nom du premier ministre pour la forcer à démissionner du caucus conservateur.

HARPER N'A PAS DIT LA VÉRITÉ, DÉNONCE L'OPPOSITION

Stephen Harper n'a pas dit la vérité aux Canadiens sur ce qu'il savait du remboursement des dépenses du sénateur Mike Duffy, ont dénoncé en chœur les partis d'opposition, hier.

Les explications de Stephen Harper sur le mystérieux chèque de 90 000 \$ versé par son ancien chef de cabinet au sénateur ne tiennent plus la route, estime le chef du Nouveau Parti démocratique, Thomas Mulcair. Le premier ministre a toujours maintenu que Nigel Wright a agi seul et qu'aucun autre membre de son entourage n'était au courant de son geste.

À la lumière des allégations de Mike Duffy, le NPD juge que trop de personnes de l'entourage immédiat de Stephen Harper ont été impliquées dans le stratagème pour que le premier ministre ait ignoré ce qui se tramait.

Le chef du Parti libéral, Justin Trudeau, presse M. Harper de faire preuve de transparence. Il propose que le premier ministre et son entourage témoignent sous serment afin de restaurer la confiance des Canadiens dans le Parlement fédéral.

Le député du Bloc québécois André Bellavance juge que « l'étau se resserre » autour du premier ministre. Il réitère qu'à ses yeux, seule une enquête publique permettra de faire la lumière sur l'affaire.

« Il s'agit d'un scandale énorme. Ce n'est plus une question de Nigel Wright ou de Mike Duffy, c'est une question de Stephen Harper. » — Thomas Mulcair, chef de l'opposition officielle

13 Nombre de personnes de l'entourage immédiat de Stephen Harper qui ont jusqu'ici été mentionnées dans les différents témoignages sur le paiement occulte de 90 000 \$, selon un calcul du NPD.

== PLAISIRS EN VUE ==
L'ÉVÉNEMENT
10 JOURS CADILLAC

AGISSEZ PROMPTEMENT.
SOYEZ RÉCOMPENSÉ GÉNÉREUSEMENT.

MODÈLE SRX 2014 COLLECTION PERFORMANCE ILLUSTRÉ



VERSEMENTS DE LOCATION DE **479\$¹**
PENDANT **48** MOIS À UN TAUX DE **0,9 %**

MULTISEGMENT SRX 2014
40 469\$¹ À L'ACHAT

COMPREND LE TRANSPORT ET LA TAXE DE CLIMATISATION

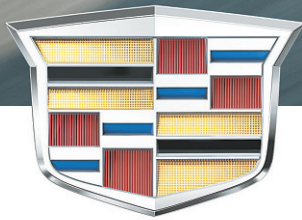
MODÈLE ATS 2014 PERFORMANCE ILLUSTRÉ



VERSEMENTS DE LOCATION DE **398\$¹**
PENDANT **36** MOIS À UN TAUX DE **1,9 %**

BERLINE ATS 2014
36 318\$¹ À L'ACHAT

COMPREND LE TRANSPORT ET LA TAXE DE CLIMATISATION



PAYEZ **0\$²** LE PREMIER MOIS DE LOCATION
+ ACOMPTE DE **0\$²** + **1000\$⁴** DE RABAIS SUR PLUSIEURS MODÈLES
0\$² DÉPÔT DE SÉCURITÉ **0\$³** À LA SIGNATURE



PROGRAMME D'ENTRETIEN DE 4 ANS /80 000 KM SANS FRAIS⁵
AVANTAGES DE LA PROTECTION CADILLAC

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CADILLAC DÈS AUJOURD'HUI.

BROSSARD CADILLAC 2555, BOULEVARD MATTE SUITE 100 450 619-6669	CADILLAC DE LAVAL 2800, BOULEVARD CHOMEY 450 681-0028	CHALUT JOLIETTE 250, BOULEVARD ANTONIO-BARRETTE 514 861-4859	DESCHAMPS SAINTE-JULIE 333, BOULEVARD ARMAND-FRAPPIER 450 649-9333	GRAVEL DÉCARIE 6100, BOULEVARD DÉCARIE 514 342-2222	GRAVEL ÎLE-DES-SŒURS 1007, BOULEVARD RENÉ-LÉVESQUE 514 769-5353	ÎLE-PERROT 2000, BOULEVARD DU TRAVERSIER 514 425-4567	LE RELAIS MONTRÉAL 9411, AVENUE PAPINEAU 514 384-6380	WEST ISLAND 3650, BOULEVARD DES SOURCES 514 683-6555
---	---	--	--	---	---	---	---	--

L'Association des concessionnaires Cadillac du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles 2014 neufs suivants: ATS 2,5 L à propulsion (6AB6/1 SA) et SRX V6 TA (6NG26/1 SA). Les modèles illustrés peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. 1. Location basée sur un prix à l'achat de 36 318 \$ pour ATS et de 40 469 \$ pour SRX (incluant 750 \$ de rabais à la location). Paiements mensuels basés sur une location de 36 mois, à un taux de 1,9 % pour ATS; basés sur une location de 48 mois, à un taux de 0,9 % pour SRX. Sur approbation de crédit de la Financière G.M. Limite annuelle de 20 000 km; 0,20 \$ par kilomètre excédentaire. Certaines conditions s'appliquent. 2. Offre applicable uniquement aux particuliers locaux admissibles au Canada ayant obtenu une approbation de crédit de la Financière G.M. qui ont conclu une entente de location avec la Financière G.M. et qui ont accepté la livraison, entre le 1^{er} octobre 2013 et le 2 janvier 2014, d'un véhicule 2014 neuf admissible. La General Motors du Canada paiera le premier versement mensuel de la location (y compris les taxes et toute somme applicable, ajustée au prorata, normalement payable à la livraison du véhicule de location, comme le prévoit le contrat de location). Après le premier mois, le locataire devra effectuer tous les versements prévus jusqu'à l'échéance du contrat de location. Cette offre n'est pas monnayable et ne peut être combinée avec certaines autres offres incitatives portant sur les véhicules G.M. La General Motors du Canada Limitée se réserve le droit de modifier ou de supprimer ses offres, en tout ou en partie, pour quelque raison que ce soit, à tout moment et sans préavis. Nul n'a le droit d'y interdire. D'autres conditions et restrictions s'appliquent. Détails chez votre concessionnaire. 3. Transport (1 700 \$), taxe de climatisation (100 \$), le cas échéant et frais liés à l'inscription au ROPM inclus. Immatriculation, assurance, frais exigés par le concessionnaire et taxes en sus. 4. Cette offre s'adresse uniquement aux particuliers du Canada. Le rabais de 1 000 \$ s'applique aux véhicules neufs Cadillac ATS et SRX 2013 ou 2014 et CTS 2013 livrés entre le 22 et le 31 octobre 2013. Le rabais de 1 000 \$ comprend les taxes applicables. Cette offre ne peut être combinée avec certaines autres offres incitatives. Détails chez votre concessionnaire. 5. Garantie de 4 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité. Consultez votre concessionnaire pour plus de détails. Ces offres sont exclusives aux concessionnaires du RMAQ Québec (excluant la région de Gatineau-Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte G.M. de prime pour étudiants et de G.M. Mobilité. La GMCL se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres et ces programmes pour quelque raison que ce soit, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 888 446-2000 ou visitez cadillac.ca.

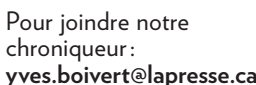


3- Un Sénat « analgésié »

Si on peut expulser un sénateur pour cause d'absence, pourquoi tolérer ceux qui abusent de ses fonds?

Bref, il n'y a rien de scandaleux à ce que cette institution sanctionne les fautifs.
Enfin!

En attendant le scandale, et pas seulement l'odeur de scandale, notons ceci: 1) préserver les apparences politiques n'est pas toujours joli, mais pas encore un crime; 2) nettoyer le Sénat est un excellent projet; 3) l'abolir serait encore mieux.



Les libéraux en avance au pays

Le Parti conservateur, au pouvoir depuis janvier 2006, récolte 29 %, en baisse d'un point. Pour sa part, le NPD arrive au troisième rang avec 23 %, une perte de deux points de pourcentage par rapport au dernier coup de sonde et quelque sept points de moins que lors du dernier scrutin (30,6 %) qui lui a permis de former l'opposition officielle à la Chambre des communes pour la première fois de son histoire.

Les libéraux recueillent l'appui de 37 % des Canadiens, contre 29 % pour les conservateurs et 23 % pour le NPD.

Ce sondage a été réalisé par téléphone auprès de 1000 personnes. La dernière tranche du sondage (250 personnes) a pris fin le 18 octobre, soit deux jours après la lecture du discours du Trône et bien avant que M. Duffy ne lance de nouvelles allégations au sujet du rôle du bureau du premier ministre dans le scandale des dépenses.

VOTRE VOYAGE COMMENCE

ICI

SALON INTERNATIONAL TOURISME VOYAGES

25, 26 et 27 octobre

PLACE BONAVENTURE

Plus de 100 pays et au-delà de 250 destinations!

DES CONFÉRENCES, DES SPECTACLES HAUTS EN COULEUR, LE TOUR DU MONDE EN 3 JOURS!

POUR GOÛTER LE VOYAGE JUSQU'AU BOUT DU MONDE, VISITEZ

ESCAPADE DE SAVEURS

Desjardins
 ACADEMIE CULINAIRE

PROFITEZ DE FORFAITS À PRIX EXCLUSIFS DISPONIBLES UNIQUEMENT À NOTRE CENTRALE DE RÉSERVATION.

AASSOCIATION DES AGENTS DE VOYAGES DU QUÉBEC

DEUX SALONS DANS UN POUR LES PASSIONNÉS DU VOYAGE ET DE L'IMAGE!

SALON DE LA PHOTO

présenté par

collège **Gosselin**

foto source™

www.salondelaphoto.ca

APPRENEZ

PLUS DE 30 ATELIERS-CONFÉRENCE GRATUITS

EXPÉRIMENTEZ

PLUSIEURS STATIONS PHOTO INTERACTIVES

VIVEZ LA PHOTO

PROFITEZ DE CE RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE DE LA PHOTOGRAPHIE POUR DÉCOUVRIR LES NOUVEAUTÉS DES PLUS GRANDES MARQUES DONT :

Nikon
 SONY
 Panasonic
 PENTAX
 SIGMA
 Manfrotto
 GoPro

Achetez vos billets EN LIGNE dès maintenant

ÉCONOMISEZ 3 \$

Gracieuseté de

CROIX BLEUE

ASSURANCE VOYAGE

salontourismevoyages.com

PARTENAIRES

CAA
 AÉROPORTS DE MONTREAL
 Desjardins
 INCURSION
 ACADEMIE CULINAIRE
 collège Gosselin
 CROIX BLEUE

MÉDIA

 LA PRESSE
 RADIO-CANADA

L'ÉVÈNEMENT

PARTAGEZ TOUT ET OBTENEZ-EN PLUS

DE ROGERS



Samsung Galaxy SIII – Samsung Galaxy S4 Mini – Moto X

CETTE FIN DE SEMAINE SEULEMENT:

- 1

PROCUREZ-VOUS UN NOUVEAU
TÉLÉPHONE AVEC UN FORAIT
PARTAGEZ TOUT^{MC}
- 2

AJOUTEZ UNE AUTRE LIGNE À
VOTRE FORAIT ET OBTENEZ UN
TÉLÉPHONE ADDITIONNEL À **0\$***
avec certains forfaits de deux ans

FORAITS **PARTAGEZ TOUT^{MC}**

- **PARTAGEZ VOS DONNÉES** ENTRE TOUS LES APPAREILS DE VOTRE FAMILLE
- APPELS ET MESSAGES TEXTES **ILLIMITÉS** PARTOUT AU PAYS¹
- LE TOUT AVEC LA LTE DE ROGERS, **LE RÉSEAU LTE LE PLUS RAPIDE AU PAYS²**

VISITEZ LE MAGASIN ROGERS LE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS

VIVEZ COMME JAMAIS.^{MC}



L'offre peut être modifiée sans préavis. L'offre n'est pas valable partout. *Procurez-vous un appareil Choix fûtés à 0 \$ en ajoutant une ligne secondaire à un forfait Partagez tout de deux ans. Les appareils Choix fûtés sont le Moto X, le Samsung GS3 de 16 Go, le Samsung Galaxy S3 Mini et le Samsung Galaxy S4 Mini. Tous les détails en magasin. Des frais de connexion de 15 \$ par ligne sont exigibles (sur la première facture; ils s'appliquent uniquement à la nouvelle ligne ou au nouvel appareil) afin que le service soit activé sur le réseau de Rogers. Les frais de temps d'antenne additionnel, de transmission de données, d'interurbain, d'itinérance, les frais liés aux options et les taxes sont en sus et facturés mensuellement, le cas échéant. Des frais de récupération des économies réalisées sur l'appareil et (ou) des frais d'annulation de service (le cas échéant) s'appliquent conformément à votre entente de service. **1** Nécessite un appareil compatible. Comprend un nombre illimité de messages texte Extrême et de messages photo et vidéo envoyés à partir du Canada vers un numéro de sans-fil canadien ainsi qu'un nombre illimité de messages texte entrants, peu importe la provenance. Les messages texte entrants et sortants à tarification additionnelle (alertes, messages liés au contenu et aux promotions), les messages texte internationaux sortants et les messages texte, photo, vidéo, instantanés et courriels entrants et sortants en itinérance (s'il y a lieu) ne sont pas compris et sont facturés aux tarifs en vigueur. **2** Le réseau sans-fil le plus rapide, selon des tests comparant les vitesses de téléchargement du réseau LTE de Rogers à celles des réseaux LTE de Bell et de Telus, et le plus vaste, selon une comparaison du déploiement de réseaux utilisant des blocs de spectre respectivement de 2 600 et 2 100 MHz et de 2 x 20 MHz. Nécessite une carte SIM LTE ainsi qu'un forfait compatible. La vitesse réelle peut varier selon l'appareil, la topographie, les conditions environnementales, la congestion du réseau et d'autres facteurs. Consultez rogers.com/laLTE pour les détails sur la couverture du réseau. © Rogers Communications

MAGASINS ROGERS

MONTREAL

- Carrefour de la Pointe
- Place Bourassa
- Galeries d'Anjou
- Place Versailles
- 6476A, rue Jean-Talon Est
- Centre commercial Le Boulevard
- 4455, rue Saint-Denis
- 3573, boul. Saint-Laurent
- Centre Eaton
- Place Ville-Marie
- 1015, rue Sainte-Catherine O.
- 2116, rue Guy
- 2360, rue Notre-Dame O., bur. 102
- Centre Rockland
- 1201, av. Greene
- Place Alexis-Nihon
- 9012, boul. de l'Acadie
- 5150, rue Jean-Talon O.
- 2100, boul. Marcel-Laurin
- Place Vertu
- Complexe Desjardins
- Carrefour Angrignon
- 3339L, boul. des Sources
- 2814, boul. Saint-Charles
- 950, boul. Saint-Jean, bur. 3
- Fairview Pointe-Claire

BELCEIL

Mail Montenach

BOUCHERVILLE

Promenades Montarville

BROSSARD

Mail Champlain

Place Portobello

Quartier DIX30

CHATEAUGUAY

Centre Régional Châteauguay

DELSON

28D, boul. Marie-Victorin

DRUMMONDVILLE

Promenades Drummondville

GATINEAU

360, boul. Maloney O., bur. 1

Promenades de l'Outaouais

GRANBY

Galeries Granby

HULL

Galeries de Hull

442, boul. Saint-Joseph

JOLIETTE

517, rue St-Charles-Borromée N.

Galeries Joliette

LAVAL

2142, boul. des Laurentides

Centre Laval

1807, boul. Saint-Martin O.

Carrefour Laval

1273, boul. Curé-Labelle

241C, boul. Samson

LONGUEUIL

Place Longueuil

MAGOG

221, rue Principale O.

MONT-TREMBLANT

507, rue de Saint-Jovite

REPENTIGNY

494A, rue Notre-Dame

Galeries Rive-Nord

ROSEMERE

Place Rosemère

135, boul. Labelle

SAINT-BRUNO

Promenades St-Bruno

SAINT-CONSTANT

Méga-Centre St-Constant

SAINT-EUSTACHE

360E, boul. Arthur-Sauvé

SAINT-HYACINTHE

Galeries St-Hyacinthe

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

Carrefour Richelieu

Halles St-Jean

SAINT-JEROME

Carrefour du Nord

60, rue Bélanger

SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

40, boul. Morin

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

Centre Valleyfield

SHERBROOKE

1812, rue King O.

Carrefour de l'Estrie

SOREL-TRACY

Promenades de Sorel

TERREBONNE

1270, boul. Moody, bur. 10

Galeries de Terrebonne

TROIS-RIVIERES

Centre les Rivières

5335, boul. des Forges

5653, boul. Jean-XXIII

2, rue des Ormeaux, bur. 600

VAUDREUIL-DORION

64, boul. Harwood, bur. 101

POLITIQUE



À LIRE DEMAIN
DANS PAUSE CHIC

«PASSION
CHAUSSURES»

UNE ÉDITION SPÉCIALE
CONSACRÉE À UNE FOLIE
FASCINANTE!

À LA RECHERCHE DE LA PLUS GRANDE
COLLECTION DE CHAUSSURES:
LES RÉSULTATS DE NOTRE APPEL À TOUS

LES SOULIERS ICONIQUES AU FIL DES ANS

LE MARCHÉ DE LA CHAUSSURE,
UNE INDUSTRIE LUCRATIVE

LES TENDANCES DE LA SAISON POUR ELLE,
POUR LUI ET POUR LES JOURS DE PLUIE!



RUMEURS D'ÉLECTIONS CET AUTOMNE

Pauline Marois
joue de prudence



DENIS LESSARD
ANALYSE

QUÉBEC — « Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras! » Au-delà de la haute voltige stratégique, les décisions se prennent bien souvent sur des constats d'une navrante simplicité. Pauline Marois est au pouvoir, même minoritaire, et elle est loin d'être sûre d'améliorer son sort en déclenchant des élections générales.

Le vice-premier ministre François Gendron a sifflé la fin de la récréation et, en quelques mots probablement soufflés par M^{me} Marois, coupé court aux rumeurs d'élections imminentes.

Depuis des semaines, les annonces s'accumulaient: politique économique, industrielle, stratégie pour l'innovation, le tourisme. Et tout le débat lancé autour du projet de charte des valeurs québécoises semblait tomber à point nommé pour assurer une rampe de lancement électorale au Parti québécois. Dans les coulisses, l'organisation péquiste soufflait plutôt le chaud et le froid. La permanence avait pris contact avec des fournisseurs pour les affiches électorales, mais le dernier conseil exécutif du parti s'était terminé sans qu'on donne le feu vert à la machine.

C'est du côté de l'opposition, surtout, que les rumeurs s'emballaient. « Ils ont réservé les lignes téléphoniques pour les locaux de campagne », disait, comme une confidence, un apparatchik libéral.



PHOTO JACQUES BOISSINOT, LA PRESSE CANADIENNE

Après avoir pesé le pour et le contre d'une élection automnale, la première ministre Pauline Marois semble s'être résignée à attendre la fonte de la neige, au printemps prochain, avant d'envoyer les électeurs québécois aux urnes.

M^{me} Marois a aussi augmenté: elle est désormais à égalité avec Philippe Couillard, bien absent au cours des dernières semaines.

Mais certains chiffres sont plus têtus: le taux de satisfaction reste anémique à 35 %, et il n'a pas bougé depuis trois mois. Or, cette donnée est déterminante: seulement 35 % de la population juge que le gouvernement fait du bon travail. C'est le maximum de votes que pourrait obtenir le PQ actuellement, ce qui serait insuffisant pour décrocher un mandat majoritaire.

Ce n'est pas un hasard si cette sortie tombe deux jours après la publication du dernier sondage CROP dans *La Presse*. Pour faire

renverser sur un budget écrit à l'encre rouge au printemps. D'ici décembre, Québec aura à publier sa photo des finances publiques, et le retour au déficit zéro paraîtra clairement impossible.

Tout le monde semble tenir pour acquis que le gouvernement sera renversé à la suite de son prochain budget, au printemps.

La CAQ

Avec des sondages catastrophiques pour son parti, François Legault hésitera probablement à lancer les dés. Et s'il est d'humeur kamikaze, ses députés ne se laisseront pas docilement amener à l'abattoir.

Il est loin d'être acquis que le gouvernement Marois sera renversé au printemps. Quelques révélations embarrassantes pour le PLQ à la commission Charbonneau – qui abordera la scène provinciale au printemps –, et le ciel pourrait tout à coup se dégrader pour la première ministre. De plus, l'implosion prévisible de la Coalition avenir Québec rebrassera les cartes. Le PQ peut aller chercher bien des circonscriptions caquistes dans la périphérie de Montréal, les libéraux peuvent faire des gains à Québec. Il est bien difficile de prévoir pour l'instant le résultat net de cette nouvelle donne, un autre argument pour reporter les élections.

À l'automne 1980, à la tête d'un gouvernement impopulaire, René Lévesque étudiait le scénario d'élections générales. Mais il a plutôt choisi de déclencher quatre élections complémentaires pour combler autant de départs. Il les a toutes perdues. Il a attendu au printemps et remporté haut la main des élections générales le 13 avril 1981. Pauline Marois s'en souvient: elle est devenue députée ce jour-là.

« Je pense que les électeurs ne souhaitent pas d'élections. J'ai le droit de dire ça. On a de l'ouvrage par-dessus la tête. Il y a toutes sortes de beaux chantiers... »

— François Gendron, vice-premier ministre et doyen de l'Assemblée nationale

« Ils ont fait tellement d'annonces pour chauffer le poêle que toute la corde de bois y est passée. Ils n'auraient plus rien à annoncer au printemps », tonnait un autre. Tout est annoncé? Ces annonces peuvent se décliner à l'infini, autant d'écoles, autant d'usines... autant d'annonces potentielles.

Il est évident que Pauline Marois a tout mis en œuvre pour faire bouger l'aiguille des sondages. Et elle y est parvenue, mais pas assez. Le Parti québécois (PQ) monte lentement, mais régulièrement, dans les intentions de vote. La cote personnelle de

bonne figure, les péquistes chuchotent désormais que ce sont les libéraux qui veulent déclencher des élections; rien n'est plus faux. Le spectre d'un scrutin automnal a forcé le Parti libéral (PLQ) à compresser son plan d'action, qui devait culminer avec un congrès à la fin du mois de janvier 2014. Trouver des candidats à la hâte, pondre un programme en catastrophe; les libéraux sont passablement soulagés de voir l'horizon tout à coup reculer.

Beaucoup plaidaient que Pauline Marois avait avantage à contrôler le programme, à déclencher l'appel aux urnes plutôt que de se faire

LE SAPIN BAUMIER,

le meilleur remède naturel pour dégager vos voies respiratoires.

Vous êtes congestionné, enrhumé ou avez un début de mal de gorge ! Alors ne chercher plus et procurez-vous la gomme de sapin baumier. Un remède ancestral de chez nous très efficace qui a fait ses preuves en soignant des milliers de Québécois et Québécoises aux prises avec les symptômes du rhume et de la grippe.

Des études récentes faites au Laboratoire LaSève par des chercheurs de l'Université du Québec à Saguenay ont démontré des résultats significatifs de la gomme de sapin baumier pour éliminer les bactéries de type S. aureus, souvent la cause de rhumes et grippes.

Ces études très prometteuses tentent à confirmer ce que nos Amérindiens du temps et grands-parents savaient déjà sur cette gomme et son efficacité à combattre les effets néfastes du rhume et de la grippe.

Aujourd'hui, plusieurs produits à base de sapin baumier vous sont offerts en pharmacie et boutique d'alimentation naturelle sous la marque Sapino.

N'hésitez plus et procurez-vous en dès aujourd'hui.

25 % de rabais
cette semaine sur tous les produits Sapino sélectionnés chez

Jean Coutu

Valide du 24 au 30 octobre 2013
Consultez votre pharmacien lors de l'achat de produits de santé naturels.

RESPIREZ MIEUX
DORMEZ MIEUX

Solde

-REMUE-MÉNAGE-

TOUTES LES COLLECTIONS ET TOUS LES ACCESSOIRES

514.342.0050
MEUBLESFRASER.COM

* DÉTAILS EN MAGASIN.

JUSQU'À

70

%

DE RABAIS*

HEURES D'OUVERTURES
Lundi au vendredi: 10h à 18h
Samedi: 10h à 17h
Fermé dimanche

FRASER
MOBILIER EXCEPTIONNEL

8300, CHEMIN DEVONSHIRE, MONTRÉAL, QC H4P 2P7

Événement Canon chez Lozeau

Du 24 au 27 oct. 2013

- › Promotions exclusives
- › Conférences gratuites
- › Studios sur place
- › Rencontrez le représentant Canon



Boîtier EOS 6D avec GoPro
HERO3 Édition noire (Surf)

2 049⁹⁹\$

Économisez 300\$

Rég. 2 349⁹⁹\$

Financement
disponible
en magasin



Canon



Ens. EOS Rebel SL1
avec 18-55mm IS STM

699⁹⁹\$

Économisez 80\$

Rég. 779⁹⁹\$

EN PRIME:

Obj. EF-75-300mm f/4-5.6 (Valeur de 279⁹⁹\$)

**+ Prime spéciale Événement
Canon!***

Canon



Ens. EOS Rebel T5i
avec 18-55mm IS STM

749⁹⁹\$

Économisez 130\$

Rég. 879⁹⁹\$

EN PRIME:

Poignée Canon BG-E8 (Valeur de 249⁹⁹\$)

**+ Prime spéciale Événement
Canon!***

*** PRIME SPÉCIALE
ÉVÉNEMENT CANON!**

VALEUR TOTALE DE: 149⁹⁶\$



Trépied Joby Gorillapod Reflex (Valeur de 49⁹⁹\$) - Lampe Joby Gorillatorch Switchback (Valeur de 24⁹⁹\$)
- Cadre numérique IQ 8po (Valeur de 49⁹⁹\$) - Lingette Toddy 5 x 7po (pqt de 3) (Valeur de 24⁹⁹\$)

Canon



Boîtier EOS 70D



1 299⁹⁹\$

Ens. EOS 70D
avec 18-135mm IS STM



1 649⁹⁹\$

Canon



Obj. EF 24-70MM f/2.8 II USM

PRIX EXCLUSIF EN
MAGASIN SEULEMENT

Rég. 2 349⁹⁹\$

- Ouverture maximale de f/2.8
- Mise au point rapide et silencieuse
- Protégé contre la poussière et l'humidité

Canon

**+ Prime spéciale
Événement Canon!***



OBJECTIF	PRIX SPÉCIAL	PRIX RÉG.
EF 75-300mm f/4.0-5.6 III USM	199⁹⁹\$	279 ⁹⁹ \$
EF-S 55-250mm f/4-5.6 IS	249⁹⁹\$	369 ⁹⁹ \$
EF 50mm f/1.8 II	109⁹⁹\$	129 ⁹⁹ \$
EF 24-105mm f/4L IS USM P.O.M	899⁹⁹\$	1 399 ⁹⁹ \$
EF 70-200mm f/2.8 IS II USM	2 169⁹⁹\$ (Inclu: rabais postal de 280\$) ⁽¹⁾	2 529 ⁹⁹ \$

Canon



Ens. Speedlite 600EX-RT avec
piles et chargeur Ansmann

449⁹⁹\$

Économisez 190\$

Rég. 639⁹⁹\$

EN PRIME:

Magazine Polka (Valeur de 11⁵⁰\$)

Charg. Goal Zero Guide 10 Plus (Valeur de 49⁹⁹\$)

Lampe Goal Zero Luna (Valeur de 14⁹⁹\$)

Canon



Powershot G16



519⁹⁹\$

Économisez 30\$

Rég. 549⁹⁹\$

EN PRIME:

Magazine Phototech (Valeur de 10⁹⁵\$)

**+ Prime spéciale Événement
Canon!***

Canon



Vixia HF G30



1 679⁹⁹\$

Économisez 20\$

Rég. 1 699⁹⁹\$

EN PRIME:

Micro Sennheiser MKE 400

(Valeur de 259⁹⁹\$)

Velbon



Ens. Trépied Sherpa 200R
avec sac

99⁹⁹\$

Économisez 20\$

Rég. 119⁹⁹\$

EN PRIME:

Magazine Chasseur d'image Pocket

(Valeur de 8⁵⁰\$)

VENTE ET LOCATION | LABORATOIRE PHOTO | ATELIERS DE PHOTO ET VIDEO | Lozeau.com
SERVICE DE RÉCLAMATION D'ASSURANCE | RÉPARATION ET ENTRETIEN | DÉPT. COMMERCIAL 514 274 4428
6229, SAINT-HUBERT, MONTRÉAL | T 514 274 6577 | DÈS 8H EN SEMAINE ET 9H LES FINS DE SEM.

Lozeau

L'EXPÉRIENCE PHOTO VIDÉO

Offres valides du 24 au 31 octobre 2013. ⁽¹⁾ À l'achat d'un objectif Canon EF 70-200mm f/2.8L IS II USM, recevez un rabais postal de 280\$ en carte prépayée Canon Visa. Quantités limitées. Photos peuvent différer. Aucune commande spéciale. « Lozeau », les logos Lozeau et tous slogans, images et symboles relatifs à Lozeau sont la propriété exclusive et/ou des marques déposées de L.L.Lozeau Ltée.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2013

MAIRIE DE LAVAL

Le débat vire à la foire d'empoigne

KATHLEEN LÉVESQUE

Un débat entre cinq candidats à la mairie de Laval a rapidement tourné à la foire d'empoigne, hier. Marc Demers a accusé Robert Bordeleau d'avoir «lancé de la boue tout le long de la campagne électorale» et Jean-Claude Gobé s'est indigné de ce «spectacle déplorable».

Chacun des candidats a d'abord fait une courte présentation. Tous, sauf Jean-Claude Gobé, s'en sont tenus à des textes qu'ils lisaient. À ce moment-là, rien ne laissait voir comment des flammèches pourraient être activées.

Jean-Claude Gobé a misé sur son passé de député et sur son équipe. Guy Landry

s'est qualifié de «petit gars de Saint-Martin qui a commencé à travailler tôt». Robert Bordeleau a parlé de ses 20 ans de militantisme politique. Claire Le Bel a affirmé qu'il fallait que «le dynamisme de Laval soit secoué», et Marc Demers a offert sa carrière de policier comme garantie de son intégrité.

Le ton monte

Puis, dès que la première période d'échanges entre candidats a été ouverte, M. Bordeleau a lancé les hostilités. Se tournant vers Marc Demers, il a attaqué son admissibilité, car il n'habitait pas Laval depuis un an au moment du déclenchement des élections. Le ton a monté

de plusieurs crans instantanément, sous les applaudissements de la foule, composée en bonne partie de partisans de chaque candidat.

«Avant de faire la leçon, quand allez-vous payer les

Robert Bordeleau a accusé son adversaire d'avoir tenté de profiter de ses liens avec le Parti québécois pour faire changer les règles électorales en sa faveur. «Vous avez lancé de la boue tout le long de la

doit donner l'exemple à la population, qui ne veut pas d'un combat de boxe», a-t-il dit.

Le calme après la tempête

Puis, tout à coup, le débat a repris son rythme lent, chacun revenant aux «lignes politiques» qu'il avait préparées pour l'occasion. Et lorsque la deuxième période de débat s'est enclenchée et que l'animatrice a demandé à Claire Le Bel pourquoi elle n'entrait pas dans la discussion, celle-ci a avoué son malaise à débattre, car elle n'y voyait rien de bien «noble».

Le débat d'hier était organisé par la Chambre de commerce de Laval et portait sur le développement économique.

«On donne un spectacle déplorable aux Lavallois. On doit donner l'exemple à la population, qui ne veut pas d'un combat de boxe.»

— Jean-Claude Gobé, candidat à la mairie de Laval

120 000\$ que vous devez à l'impôt?», a jeté à la figure de M. Bordeleau un Marc Demers visiblement piqué au vif. Ce qui a donné lieu à un échange au cours duquel

campagne électorale», a répliqué M. Demers.

Jean-Claude Gobé est alors intervenu en élevant la voix. «On donne un spectacle déplorable aux Lavallois. On



Jean-Claude Gobé



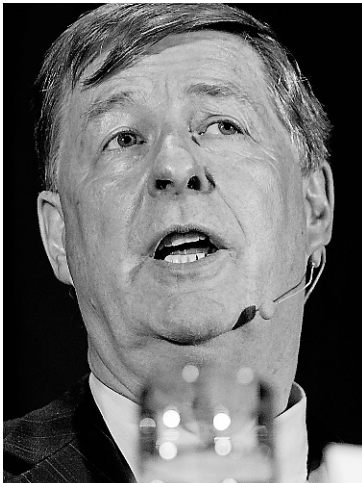
Guy Landry



Robert Bordeleau



Claire Le Bel



Marc Demers

TOUTES LES PHOTOS SONT DE MARCO CAMPANOZZI, LA PRESSE

Culture

«Une ville sans culture, c'est une ville de centres d'achats.»

— Jean-Claude Gobé, Action Laval

Honnêteté

«Je veux vous assurer que je n'ai jamais travaillé pour ou avec M. Vaillancourt, contrairement à deux de mes confrères ici présents.»

— Guy Landry, Nouveau Parti des Lavallois

Expérience

«Durant les sept dernières années de politique lavalloise, il ne s'est pas passé une semaine sans que je dénonce les agissements de l'administration Vaillancourt.»

— Robert Bordeleau, Parti au service du citoyen

Démocratie

«Il n'est pas question qu'une fois rendu au pouvoir, on devienne un État policier à la Ville de Laval. Plutôt que la dénonciation, il faut faire de la consultation.»

— Claire Le Bel, Option Laval

Intégrité

«Le prochain maire doit démontrer une intégrité sans faille. Ma feuille de route est impeccable.»

— Marc Demers, Mouvement lavallois

La Grande BRADERIE de MODE Québécoise

24-25-26-27 OCTOBRE

Ne manquez pas l'événement MODE et magasinage le plus attendu de la saison!

Avec plus de 130 designers participants!

Rudsak, Soia & Kyo, Ralph Leroy, Bodybag by Jude, Mackage, Melissa Nepton, Nadya Toto, Bijour Caroline Néron, Muse par Christian Chenail, Iris Setlakwe, Marie Saint Pierre, Dinh Bà Design, Harricana par Mariouche, Barilá, Martin Lim, Eve Gravel, Tavan & Mitto, et beaucoup d'autres!

Liquidation d'échantillons et surplus d'inventaire: 50% à 80%

MARCHÉ BONSECOURS 350, rue Saint-Paul Est et 325, rue de la Commune Est Vieux-Montréal à l'Est de la Place Jacques-Cartier Stationnement: Vieux-Montréal Est MÉTRO: Champ-de-Mars

ENTRÉE GRATUITE

www.braderiedemodequebecoise.com www.facebook.com/labradierie • twitter.com/labradierie

INFORMATION (514) 866-2006, poste 300 info@braderiedemodequebecoise.com

HEURES D'OUVERTURE jeudi et vendredi: 10h à 21h samedi: 10h à 18h dimanche: 10h à 17h

Production: Anne de Shalla LOU LOU métro jeunismetro.com

TalmudTorah תלמודתורה

English Section | Section française

PORTES OUVERTES

Rendez nous visite et constatez par vous-mêmes comment notre milieu juif trilingue incite à l'excellence académique tout en cultivant la curiosité, la confiance et un fort sentiment d'identité.

Mercredi, le 30 octobre 8h30 à 10h30 | 19h à 21h

ÉCOLE PRIMAIRE TALMUD TORAH 4850 Avenue St. Kevin, Montreal | 514-739-2297

Le Fonds GENERATIONS QAIS Québec Association d'Indépendant Schools Association des écoles privées du Québec

utt.qc.ca

Montréal Un homme poignardé s'en tire

L'homme qui a été grièvement blessé après une agression survenue dans la nuit de mardi à hier, dans le nord de Montréal, a été opéré et son état est jugé stable. Les médecins, qui ont d'abord craint pour la vie de l'homme de 33 ans, croient que le pire est passé. L'homme avait été trouvé gisant au sol, à l'extérieur. L'agression se serait produite boulevard Saint-Laurent, près de la rue Sauriol, dans le quartier Ahuntsic. Selon le récit de témoins, quatre agresseurs auraient été impliqués. Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), qui ignore encore le mobile de cette attaque, a ouvert une enquête. Pour le moment, aucun suspect n'a été appréhendé.

— La Presse Canadienne

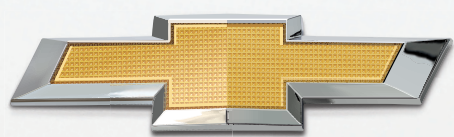
Canapé 3-4 places Nautil, design Cédric Ragot

Exceptionnels 8 JOURS 19/27 octobre

Une seule fois par an, des prix exceptionnels sur toutes les collections.

MONTRÉAL - 505 Avenue du Président Kennedy LAVAL - 660 Boulevard Le Corbusier TORONTO - 101 Parliament Street Stationnement gratuit

rocheboboïs PARIS www.roche-boboïs.com



CHEVROLET

MÉGA SOLDE 10 JOURS SEULEMENT 22 AU 31 OCT.



PLUS

**LOCATION
PARTEZ
SANS
PAYER**

0\$

DÛ À LA SIGNATURE¹

0\$

PREMIER MOIS
DE LOCATION²

0\$

VERSEMENT INITIAL

0\$

DÉPÔT DE GARANTIE

0%

FINANCEMENT À LA
LOCATION DE LA CRUZE LS

CRUZE LS 2014

LOCATION AUX 2 SEMAINES

83\$³ 0% PENDANT
60 MOIS

PRIX D'ACHAT

17 435\$³

PLUS
1 000\$⁴
DE RABAIS



MODÈLE LTZ ILLUSTRÉ.
COMPREND LE TRANSPORT.

TRAX LS 2014

LOCATION AUX 2 SEMAINES

129\$³ 2,9% PENDANT
48 MOIS

PRIX D'ACHAT

20 295\$³

PLUS
1 000\$⁴
DE RABAIS



MODÈLE LTZ ILLUSTRÉ.
COMPREND LE TRANSPORT.

EQUINOX LS 2014

LOCATION AUX 2 SEMAINES

159\$³ 0,9% PENDANT
48 MOIS

PRIX D'ACHAT

27 895\$³

PLUS
1 000\$⁴
DE RABAIS



MODÈLE LTZ ILLUSTRÉ.
COMPREND TRANSPORT ET TAXE DE CLIMATISATION.

SILVERADO 1500 LS 2014 CABINE MULTIPLACE

LOCATION AUX 2 SEMAINES

189\$³ 1,5% PENDANT
36 MOIS

PRIX D'ACHAT

33 725\$³

PLUS
1 000\$⁴
DE RABAIS



MODÈLE LTZ ILLUSTRÉ.
COMPREND TRANSPORT ET TAXE DE CLIMATISATION.

VIDANGES D'HUILE GRATUITES PENDANT 2 ANS OU 40 000 KM POUR TOUS LES MODÈLES 2014⁵

FAITES DE L'HAÏR!
Jusqu'à 1 500 \$ de remise additionnelle*

POUR GARANTIR NOTRE QUALITÉ,
NOUS LA COUVRONS AVEC UNE GARANTIE
DU GROUPE MOTOPROPULSEUR DE **160 000 KM/5 ANS***
SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ.

*Demandez au concessionnaire les détails de la garantie limitée.

CONTACTER CHEVROLET.CA



L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles 2014 neufs suivants : Cruze (1PJ69/1SA), Trax (1JU76/1SA), Equinox (1LF26/1LS), et Silverado (CK15743/1WT). Les modèles illustrés peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. 1. Transport (1 600 \$ pour Cruze, Trax et Equinox, et 1 650 \$ pour Silverado), taxe de climatisation (100 \$, le cas échéant) et frais liés à l'inscription au RDPRM inclus. Immatriculation, assurance, frais exigés par le concessionnaire et taxes en sus. 2. Offre applicable uniquement aux particuliers locataires admissibles au Canada ayant obtenu une approbation de crédit de la Financière GM, qui ont conclu une entente de location avec la Financière GM et qui ont accepté la livraison, entre le 11 octobre 2013 et le 2 janvier 2014, d'un véhicule 2014 neuf admissible. La General Motors du Canada paiera les deux premiers versements de la location (y compris les taxes et toute somme applicable, normalement payable à la livraison du véhicule de location, comme le prévoit le contrat de location). L'énoncé « 0 \$ premier mois de location » signifie qu'aucun versement n'est exigé pendant le premier mois du contrat de location. Après le premier mois, le locataire devra effectuer tous les versements prévus jusqu'à l'échéance du contrat de location. Frais d'inscription au RDPRM non exigés. Assurance, immatriculation, frais exigés par le concessionnaire et taxes applicables non compris. Cette offre n'est pas monnayable et ne peut être combinée avec certaines autres offres incitatives portant sur les véhicules GM. Nul là où la loi l'interdit. D'autres conditions et restrictions s'appliquent. Détails chez votre concessionnaire. 3. Prix à l'achat de 17 435 \$ pour Cruze, 20 295 \$ pour Trax, 27 895 \$ pour Equinox et 33 725 \$ pour Silverado. Paiements mensuels basés sur une location de 60 mois à un taux de 0 % pour Cruze, basés sur une location de 48 mois à un taux de 2,9 % pour Trax et de 0,9 % pour Equinox, et basés sur une location de 36 mois à un taux de 1,5 % pour Silverado. Sur approbation de crédit de la Financière GM. Limite annuelle de 20 000 km ; 0,16 \$ par kilomètre excédentaire. Certaines conditions s'appliquent. 4. Cette offre s'adresse uniquement aux particuliers du Canada. Le rabais de 1 000 \$ s'applique aux véhicules neufs Chevrolet Cruze, Trax, Equinox et Silverado 2013 ou 2014 livrés entre le 22 et 31 octobre 2013. Le rabais de 1 000 \$ comprend les taxes applicables. Cette offre ne peut être combinée avec certaines autres offres incitatives. Détails chez votre concessionnaire. 5. Programme d'entretien lubrification, vidange d'huile et changement filtre inclus pendant 2 ans ou 40 000 km, selon la première éventualité, à l'achat, à la location ou au financement d'un véhicule Chevrolet, Buick ou GMC 2014 admissible. Détails chez votre concessionnaire. * La remise de 600 \$ à 1 500 \$ est applicable à l'achat ou à la location d'un véhicule de l'année-modèle 2009 à 2014 en échange d'un véhicule de l'année-modèle 1999 ou antérieurs. Une initiative de l'AQLPA soutenue par le gouvernement du Québec par l'intermédiaire du Fonds vert. Pour plus d'information, visitez le site www.faitesdelair.org. Ces offres sont exclusives aux concessionnaires du RMAB Québec (excluant la région de Gatineau-Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants et de GM Mobilité. La GMCL se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres et ces programmes pour quelque raison que ce soit, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2013

Équipe Coderre
Toit pour le Stade et Mondial 2026

Meilleurs transports, décontamination, investissements et un parc olympique ressuscité, notamment en attirant à Montréal le Mondial 2026 de soccer. C'est en substance le programme pour l'Est que Denis Coderre a présenté hier midi devant la chambre de commerce locale, qui lui a valu une ovation debout de la centaine de gens d'affaires présents. Le candidat à la mairie a essentiellement repris sa plateforme économique pour l'ensemble de la métropole, se présentant comme un « catalyseur » qui sera apte à attirer les investissements. Il

a réitéré son intention d'attirer le Mondial de soccer à Montréal dans 13 ans, au moins en ce qui concerne les matchs d'ouverture et de fermeture. Il a donné quelques précisions sur des enjeux locaux, se disant notamment pour un toit permanent sur le Stade olympique. « Mais c'est 400 millions, ce n'est pas simple, il faut être réaliste. » Même appui prudent à l'inversion du flux de pétrole demandée par Enbridge. « Je suis d'accord, mais je ne signe pas de chèque en blanc. Je veux d'abord des réponses. »

– Karim Benessaïeh



PHOTO HUGO-SÉBASTIEN AUBERT, LA PRESSE

Coalition Marcel Côté
« Un grand projet » pour le secteur de L'Assomption

Le développement du secteur de L'Assomption, dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, sera l'une des priorités de Marcel Côté s'il est élu maire. « C'est le grand projet d'investissement dans l'Est que nous privilégions », a-t-il déclaré en point de presse devant un terrain vague en face du métro L'Assomption hier matin. Marcel Côté pense que la revitalisation du quartier permettra la construction de 1500 logements. Il promet que 15 % des

logements seront abordables et que 15 % seront des logements sociaux. Il suggère aussi de réaménager le boulevard L'Assomption en boulevard urbain. Le candidat à la mairie veut aussi désenclaver des quartiers industriels difficiles d'accès pour attirer des entreprises. Avec le secteur Cavendish et l'échangeur Turcot, c'est le projet de réaménagement routier auquel son administration entend consacrer le plus d'énergie.

– Daphné Cameron

Projet Montréal Un pont cycliste au-dessus de Décarie

Le candidat à la mairie Richard Bergeron demande au Centre universitaire de santé McGill de penser aux questions de transport autour du campus Glen, là où est présentement construit le futur grand hôpital anglophone. M. Bergeron fait écho à de nombreux groupes de citoyens qui militent pour l'aménagement d'une piste cyclable sécuritaire à l'avant de l'hôpital. Projet Montréal demande notamment la construction d'un pont cycliste et piéton au-dessus du boulevard Décarie et une piste cyclable sécuritaire. Le parti de Richard Bergeron demande aussi que le chemin Upper Lachine demeure ouvert, une préoccupation majeure pour les résidents de NDG et du quartier Saint-Raymond.

– Daphné Cameron

LA CITATION
DU JOUR

« On n'a pas besoin du lancer de la brique ce matin. À Sochi, aux Jeux olympiques, le lancer de la brique n'est pas un sport olympique. »
– Denis Coderre, réagissant au vandalisme de son local électoral dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie.

LE CHIFFRE
DU JOUR

30 %

Hausse des dépenses de l'agglomération de Montréal entre 2006 et 2011. Dans une lettre adressée hier au « nouveau maire » de la métropole, le maire de Ville de Mont-Royal, Philippe Roy, s'indigne du caractère « antidémocratique » et « qui frise le ridicule » du conseil d'agglomération, où Montréal contrôle 87 % des voix.

Rosemont Le local de campagne de l'équipe Coderre vandalisé

Le local électoral de l'équipe de Denis Coderre dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie a été vandalisé dans la nuit de mardi à hier. Les vitrines du bureau du candidat à la mairie Josselin Breton et son équipe, situé à l'angle des boulevards Saint-Michel et Rosemont, ont été fracassées à l'aide de briques. Des éclats de verre jonchaient l'entrée du bureau électoral à l'arrivée des candidats ce matin, alors que la campagne municipale amorçait sa dernière étape. « C'est clair qu'on dérange », a commenté l'aspirant maire de l'arrondissement Josselin Breton, pour qui le méfait est politique. Cet

avocat tente de ravir le fauteuil du maire sortant François Croteau, qui porte les couleurs de Projet Montréal. Le Service de police de la Ville de Montréal a ouvert une enquête pour mettre la main sur le ou les vandales. En point de presse, Denis Coderre a réagi en lançant un appel au calme, tout en se défendant de viser des adversaires en particulier. « Je comprends que depuis le début, je suis une cible, mais je demanderais à tout le monde: "Gardez votre gaz égal." On n'a pas besoin de faire ce genre de vandalisme. Les gens n'acceptent pas ça. Je trouve ça un petit peu triste pour la démocratie. »

– Hugo Meunier



PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

LES RENCONTRES

LA PRESSE

MARDI 26 NOVEMBRE AU CLUB DIX30

LE HOCKEY EST-IL TOUJOURS NOTRE SPORT NATIONAL ?

avec des chroniqueurs et des journalistes de La Presse

SOIRÉE ANIMÉE PAR RICHARD LABBÉ

YVES BOISVERT

MATHIAS BRUNET

PHILIPPE CANTIN

GUY CARBONNEAU

DATE

LE MARDI 26 NOVEMBRE 2013

HEURE

19 H 30 OUVERTURE DES PORTES À 18 H

ENDROIT

LE CLUB DIX30
9200, BOUL. LEDUC, BROSSARD, LE SQUARE DU QUARTIER DIX30

20\$ plus frais

BILLETTS DISPONIBLES À :
Billetterie Le Club : 450 904-2580
Réseau Admission : 1 855 790-1245
www.admission.com
Admission générale / 18 ans et plus

L'UdeM inaugure le pavillon Jean-Marc Léger

HUGO PILON-LAROSE

Le siège social de l'Agence universitaire de la Francophonie, situé à l'Université de Montréal, prend le nom de Jean-Marc Léger, ancien écrivain et journaliste québécois, qui a notamment travaillé à *La Presse*.

L'annonce a été faite par le recteur de l'université, Guy Breton, qui a décrit M. Léger, un des fondateurs de l'Agence, comme un visionnaire et un ardent défenseur de la francophonie.

L'Agence universitaire de la Francophonie est présente dans 98 pays et travaille à promouvoir les liens entre les universités de langue française du monde entier.

Jean-Marc Léger a commencé sa carrière en journalisme à l'âge de 24 ans. Il a travaillé de 1951 à 1956 dans la salle de rédaction de *La Presse*, puis au *Devoir*, où il a été éditorialiste pendant 12 ans. Il est mort en février 2011 à l'âge de 84 ans.

Jean-Marc Léger

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

VISITES LIBRES D'AUTOMNE

75 PROJETS RÉSIDENTIELS NEUFS À DÉCOUVRIR

WOW!!!

PRIX HABITAT DESIGN
50 UNITÉS MODÈLES AMÉNAGÉES
25 000 \$ EN PRIX À GAGNER

OCTOBRE 2013
19 | 20 | 26 | 27

MONHABITATIONNEUVE.COM

En collaboration avec

LES AILES DE LA MODE

COMPLEXE LES AILES SEULEMENT!

VENTE FIN DE BAIL

50%
DE RABAIS

SUR LE DERNIER PRIX ÉTIQUETÉ

Styles sélectionnés

HABITS POUR HOMMES - COMPARÉ À 299.99\$, NOTRE PRIX 99.99\$, MAINTENANT \$50
ROBES D'OCCASION SPÉCIALE - COMPARÉ À 150\$, NOTRE PRIX 99.99\$, MAINTENANT \$25

**HAUTS HABILLÉS
IMPRIMÉS** À PARTIR DE **5⁹⁹\$**

**CAMIS ET
LEGGINGS** À PARTIR DE **5⁹⁹\$**

**JUPES &
VESTONS** À PARTIR DE **10\$**

**CHEMISES
SPORT** À PARTIR DE **10\$**

JEANS À PARTIR DE **10\$**

CHANDAILS À PARTIR DE **15\$**

**PONCHOS &
ROBES CHANDAIL** À PARTIR DE **20\$**

**BOTTES
À LA MODE** À PARTIR DE **20\$**

**VESTES
DOUDOUNE** **20\$**

**MANTEAUX
EN LAINE** À PARTIR DE **25\$**

**BLOUSONS
EN FAUX CUIR** À PARTIR DE **25\$**

**MANTEAUX
SPORTS** À PARTIR DE **50\$**

TOUT DOIT ÊTRE VENDU !

AILES CENTREVILLE
LES AILES DE LA MODE

**COMPLEXE LES AILES
677 STE-CATHERINE OUEST**

* 50% de rabais styles sélectionnés Des exceptions peuvent s'appliquer, voir détails en magasin. * Ne peut pas être jumelé avec une autre offre.

ACTUALITÉS

TRAFIC SEXUEL À MONTRÉAL

La GRC frappe le crime organisé roumain

ISABELLE HACHEY

On leur avait promis une vie meilleure au Canada. Elles sont plutôt devenues esclaves sexuelles à Montréal.

La Gendarmerie royale du Canada (GRC) a démantelé un réseau criminel roumain accusé d'avoir piégé au moins quatre jeunes Roumaines, les forçant à se prostituer dans des salons de massage érotique de la région de Montréal.

Hier matin, les policiers de la Section Immigration et passeports de la GRC ont arrêté Marius Trifu Miclescu, 38 ans, dans sa résidence de Saint-Léonard. L'homme a comparu brièvement en après-midi au palais de justice de Montréal, où il doit répondre à 16 chefs d'accusation, dont ceux de proxénétisme et de traite de personnes.

Les quatre jeunes femmes ont été recrutées en Roumanie. On leur aurait promis une vie plus facile au Canada. Mais dès leur arrivée à Montréal, Marius Trifu Miclescu les aurait menacées pour s'assurer de les maintenir sous la coupe du réseau. Elles devaient lui verser tous leurs revenus.

Les clients, semble-t-il, n'ont rien vu. Au moins l'une des jeunes femmes a été forcée de vendre ses services sexuels pendant plusieurs années à des clients de la région métropolitaine.



Marius Trifu Miclescu, 38 ans, doit répondre à 16 chefs d'accusation, dont ceux de proxénétisme et de traite de personnes.

Et il y a peut-être d'autres victimes. Les femmes qui ne parlent ni français ni anglais, qui sont très réservées ou qui sont trimballées d'un salon de massage à l'autre sont particulièrement vulnérables à la traite. En cas de doute, les membres du public sont invités à communiquer avec la GRC.

Jusqu'ici, les propriétaires des salons de massage illégaux impliqués dans cette affaire n'ont pas été accusés de quoi que ce soit. Mais ils pourraient avoir des comptes à rendre. « L'enquête n'est pas terminée », assure la caporale Caroline Letang, de la GRC.

quant à lui de juteux profits. Depuis juillet, sept personnes ont été arrêtées à Montréal, Toronto, Cornwall et dans l'État de New York dans le cadre de Combative, une enquête de la GRC sur le crime organisé roumain. Trois d'entre elles avaient organisé le passage illégal d'une famille roumaine au Canada à travers la réserve amérindienne d'Akwesasne. Un autre suspect, Valentin Dumitru, 54 ans, de Saint-Léonard, est toujours en liberté.

Un taux de criminalité inquiétant

M. Trifu Miclescu est membre de la minorité rom de Roumanie. Cette communauté dépossédée, qui crée la polémique en Europe, pose aussi un défi de taille aux autorités canadiennes. « Plus de la moitié des candidats au statut de réfugiés issus de la communauté rom se retrouvent avec un dossier criminel au Canada en quelques années », souligne la caporale Letang. Plusieurs d'entre eux sont contraints de commettre des vols pour rembourser leurs dettes aux réseaux de passeurs.

Ce haut taux de criminalité chez la minorité rom « place le public canadien à risque », affirme un rapport controversé de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), diffusé en septembre par *La Presse* dans le cadre d'un grand reportage sur ce phénomène.

Selon ce rapport, les membres de la minorité rom, se disant victimes de persécution, s'envolaient vers le Mexique ou le Guatemala avec l'aide d'un réseau qui les aidait à remonter clandestinement jusqu'au Canada. Un groupe de criminels coordonnait le tout à partir du ghetto rom de Craiova, en Roumanie. — Avec la collaboration de Daniel Renaud

Passion & organisation AU QUOTIDIEN

Dans la cuisine de

DANNY St Pierre

« Enfin un ouvrage où les artifices inutiles sont mis au rancart! On y présente une cuisine authentique, simple. »

— Philippe Mollé, *Le Devoir*.

Offert en librairie ou sur editionslapresse.ca

Aussi en format PDF et E-pub

les éditions **LA PRESSE**

FTQ Michel Arsenault témoignera en commission parlementaire

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), Michel Arsenault, est convoqué le 5 novembre prochain devant la Commission des finances publiques, à Québec, pour répondre à des questions concernant la gouvernance du Fonds de solidarité FTQ. Le président-directeur général du Fonds de solidarité FTQ, Yvon Bolduc, ainsi que l'Autorité des marchés financiers (AMF) sont également convoqués. La Commission disposera de cinq heures. La ministre du Travail, Agnès Maltais, représentera le gouvernement et siégera à la Commission pour ce mandat. Mardi, des députés du Parti québécois ont bloqué une proposition de Christian Dubé, député de la Coalition

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Michel Arsenault

avenir Québec (CAQ), qui avait proposé un mandat à la Commission des finances publiques, jugé trop large et partisan. Hier, le ministre de la Justice, Bertrand St-Arnaud, a finalement présenté une motion de mandat qui a fait l'unanimité des parlementaires.

— Hugo Pilon-Larose

SOLDE DE FERMETURE

jaymar midi

Venez profitez de notre SOLDE DE FERMETURE

35% à 60%

de rabais

sur une très vaste sélection de démonstrateurs fabriqués par nos artisans.

Mobiliers de qualité fait au Québec.

Encore possibilité de commander selon votre goût à prix escompté.

visitez notre site web www.poplaw.net

Poplaw meubles DEPUIS 1948

6320 rue Saint-Hubert, Montréal 514 271-4787 info@poplaw.net

DU 18 OCTOBRE AU 24 DÉCEMBRE 2013

OBTENEZ UNE CARTE-CADEAU



de **50 \$**

à l'achat d'un manteau
ou d'un pantalon
à prix régulier
de **249,99 \$ et plus***

de **100 \$**

à l'achat d'un manteau
ou d'un pantalon
à prix régulier
de **499,99 \$ et plus***

**Chacun son *manteau*
pour se *garder au chaud***

Jusqu'au dimanche 3 novembre 2013

MANTEAU REDPOINT THE NORTH FACE
POUR HOMMES

99⁹⁹ \$

REG. : 179.99 \$

80 \$
de rabais**



MANTEAU ISOLÉ LOLÈ
TELLURIDE POUR FEMMES

249⁹⁹ \$

REG. : 349.99 \$

100 \$
de rabais**

LOLÈ



LAVAL MONTRÉAL SAINT-HUBERT **LACORDEE.COM**

*Offre applicable à l'achat d'un manteau ou d'un pantalon à prix régulier de « 249,99 \$ et plus » ou de « 499,99 \$ et plus » avant taxes, en une seule transaction. Achats non cumulables pour obtenir une carte-cadeau en promotion. Les produits Canada Goose sont exclus de cette promotion. Cette promotion est en vigueur du 18 octobre au 24 décembre 2013 dans les trois magasins La Cordée et sur www.lacordee.com. La carte-cadeau doit être utilisée lors d'un prochain achat à un des magasins La Cordée ou en ligne sur www.lacordee.com. La carte-cadeau est non monnayable. Une carte-cadeau par transaction. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre promotionnelle. Voir détails en magasin concernant notre politique de retour ou d'échange sur cette promotion.

** Offres sur les manteaux The North Face et Lolè en vigueur jusqu'au dimanche 3 novembre 2013 ou jusqu'à épuisement de la marchandise. Aucune commande spéciale.

ACTUALITÉS

RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX

Suspension de permis pour l'ancien fief d'un sympathisant des Hells

DANIEL RENAUD

Le bar de danseuses Le Garage de Mirabel, dans lequel a déjà été impliqué le sympathisant des Hells Angels Éric Grenier actuellement accusé de trafic de cocaïne aux États-Unis, a vu ses permis suspendus pour une période de 17 jours, vendredi dernier, par la Régie des alcools, des courses et des jeux.

C'est la police de Mirabel qui avait porté la cause du bar de danseuses du boulevard Curé-Labelle devant la Régie après avoir répertorié une cinquantaine de méfaits, d'événements violents et de présences de gens liés au crime organisé dans l'établissement entre février 2009 et mars dernier.

Parmi ces événements, rappelons une tentative de



C'est la police de Mirabel qui a porté la cause du bar de danseuses le Garage devant la Régie des alcools, des courses et des jeux.

meurtre commise contre le gérant du bar, Dannick Lessard, le 28 octobre 2012. Un certain Ryan Wolson,

proche de Benjamin Hudon-Barbeau, ancien sympathisant des Hells Angels qui avait tenté une spectaculaire

évasion de la prison de Saint-Jérôme en hélicoptère en mars dernier, est accusé de cette tentative de meurtre.

Le 25 août 2012, les policiers ont mené l'enquête dans l'établissement sur deux membres des Dark Soul, groupe de motards considéré comme sympathisant des Hells Angels par la Sûreté du Québec.

Le 10 novembre suivant, ils ont constaté la présence de plusieurs membres des Devils Ghost, un autre groupe sympathisant des Hells Angels qui serait parrainé par des proches de Salvatore Cazzetta, ancien Rock Machine devenu l'un des motards les plus influents de la province, croit la police. Des sources ont déjà indiqué à *La Presse* que ce soir-là, les membres des Devils Ghost ont fait une tournée de certains bars de la couronne nord de

Montréal. Devant Le Garage, ils ont pris une photo d'eux, de dos, en affichant fièrement leurs couleurs et s'éclairant avec les phares de leurs voitures, devant une cinquantaine de badauds.

Enfin, le 22 février dernier, les policiers ont constaté la présence d'individus liés aux Hells Angels et à leurs groupes sympathisants lors d'une fête organisée en l'honneur d'un membre de la famille d'Éric Grenier.

En plus de voir ses permis suspendus temporairement, le propriétaire du bar devra dorénavant avoir recours à un portier recruté dans une agence de sécurité reconnue par le Bureau de la sécurité privée du Québec.

Danseuses et cocaïne

Il y a quelques années, Éric Grenier était impliqué dans l'établissement. Surnommé par certains le «Hugh Hefner du Québec», Grenier, qui a également été copropriétaire de la revue *Québec Érotique*, participait notamment aux événements de visibilité du bar.

En novembre 2012, il a été arrêté au Pérou, alors qu'il participait à un tournoi de poker, pour une affaire de trafic de plus de 5 kg de cocaïne aux États-Unis. Il vient d'être extradé chez nos voisins du Sud et son procès se tiendra bientôt dans la région de New York. À Montréal, Grenier a également une cause pendante d'intimidation envers des policiers survenue en bateau à l'été 2011. Il doit retourner en cour en décembre, mais les chances qu'il se présente sont plutôt minces.

UN BAR DE DANSEUSES TUMULTUEUX

Il y a eu 49 événements entre février 2009 et mars 2013 au Garage de Mirabel.

- > Bagarres, bousculades, altercations, agressions: 9
- > Facultés affaiblies: 8
- > Délits de fuite: 8
- > Vols: 5
- > Voies de fait: 4
- > Présence de gens liés au crime organisé: 4
- > Stupéfiants: 3
- > Menaces: 3
- > Blessures: 2
- > Tentative de meurtre: 1
- > Appel à la bombe: 1
- > Méfait: 1

Pour joindre Daniel Renaud en toute confidentialité: 514-285-7000, poste 4918

Toronto Un ami de Rob Ford accusé de vente de drogue

Un homme inculpé dans une affaire de drogue espérait que son amitié avec le maire de Toronto, Rob Ford, puisse l'aider à avoir un emploi à la Ville. Alexander Lisi, âgé de 35 ans, a été accusé de quatre infractions en matière de drogue, y compris de trafic de marijuana, plus tôt ce mois-ci. Les médias ont décrit Lisi comme un chauffeur occasionnel du maire et M. Ford l'a lui-même qualifié d'ami et de «bon gars». Des documents judiciaires publiés il y a deux jours ont démontré que le maire s'était porté garant pour son ami dans une autre affaire, il y a quelques mois, louant ses qualités de leadership et son travail acharné. Dans une lettre datée du 4 juin, M. Ford a écrit, sur du papier à en-tête officiel de la mairie, qu'il connaissait Lisi depuis plusieurs années, qu'il avait été bénévole lors de sa campagne électorale en 2010 et qu'il lui avait démontré une grande éthique de travail tout en faisant preuve de tact et de diplomatie. Interrogé sur ses écrits, M. Ford a simplement dit qu'il écrivait beaucoup de lettres.

- La Presse Canadienne

RECYCLER
+ OU -
UTILE?



UN DOSSIER SPÉCIAL INTERACTIF CE SAMEDI

Ce qu'on dépose dans notre bac de recyclage, est-ce vraiment recyclé? Si oui, où vont les matières recyclables? Dans un «vrai» centre de tri? Tout près d'ici ou en Chine? Des données éclairantes.

À voir, entendre, approfondir et partager dans La Presse+



iPad est une marque de commerce d'Apple Inc., déposée aux États-Unis et dans d'autres pays. App Store est une marque de service d'Apple Inc.



L'IMPLANTOLOGIE, une façon efficace de retrouver le sourire

Le visage des soins dentaires au Québec a connu une évolution marquée au cours des dernières années. L'époque de l'arrachage systématique des dents endommagées semble bel et bien révolue. Il existe maintenant une branche de la dentisterie qui consiste à remplacer des dents trop endommagées ou manquantes de façon élégante et sans douleur. Cette solution se nomme l'implantologie.

Voilà qu'au cours de la dernière décennie, l'implantologie s'est développée, raffinée et perfectionnée grâce à de nombreux progrès techniques. Le dernier en liste ? Le protocole dentaire *All-on-4^{MC}*. Cette technique consiste à installer des dents artificielles fixes sur aussi peu que quatre implants pour réhabiliter une arcade dentaire complète. Or, les méthodes d'implantologie dites « traditionnelles » en nécessitent généralement de six à huit, voire plus si on utilise la procédure d'implants dentaires individuelle.

Une procédure simplifiée

L'approche d'implantologie *All-on-4^{MC}* présente aussi l'avantage d'être nettement plus simple que les méthodes traditionnelles. Le fait qu'elle requière moins d'implants par arcade dentaire réduit considérablement le temps d'intervention et de récupération. Bien qu'elle soit simplifiée, cette technique montre un taux de réussite égal ou supérieur à celui des autres procédés d'implantologie. En effet, comme les implants postérieurs sont placés en angle, ils offrent un meilleur soutien, car ils s'appuient naturellement sur l'os de la mâchoire.

De plus, contrairement aux autres solutions d'implantologie, la technique *All-on-4^{MC}* consiste à installer une prothèse fixe sur les implants. Cela dit, cette prothèse n'a rien en commun avec les prothèses amovibles qu'on doit enlever chaque soir pour faire tremper. Comme elle est ancrée solidement aux implants, elle n'a jamais besoin d'être retirée. Les nouvelles dents s'entretiennent et se nettoient exactement comme des dents naturelles. La procédure d'implants dentaires *All-on-4^{MC}* permet donc d'obtenir une dentition permanente d'aspect naturel aussi confortable que de vraies dents.

En outre, cette technique d'implantologie permet de mettre en place les implants et la nouvelle dentition dans une seule visite. Il n'est donc plus nécessaire d'attendre des mois avant de retrouver son sourire. Cela dit, comme la guérison des tissus nécessite du temps, une prothèse « provisoire » est fixée au début, car elle exerce moins de pression sur les gencives et les implants. Ce n'est que lorsque les gencives sont cicatrisées et que les implants sont stables, que la dentition permanente est définitivement mise en place. Bref, en étant plus simple, la technique *All-on-4^{MC}* est aussi plus rapide et moins coûteuse que les autres approches d'implantologie.

Nul besoin de greffe osseuse

L'approche *All-on-4^{MC}* permet, dans la majorité des cas, d'éliminer le besoin de recourir à la greffe osseuse. En effet, les implants « traditionnels » nécessitent souvent cette intervention douloureuse, qui demande une longue période de cicatrisation, pour que la procédure soit un succès. Pour parvenir à poser solidement les implants dentaires sans passer par la greffe osseuse, la technique *All-on-4^{MC}* utilise une procédure de pointe. Elle positionne les deux implants postérieurs dans un

angle permettant d'éviter les régions où la masse osseuse est moins importante, comme celles des sinus dans la mâchoire et des canaux des nerfs dans la mâchoire inférieure. Ainsi, même les personnes diagnostiquées avec un manque d'os pour l'implantologie traditionnelle peuvent maintenant recevoir des implants dentaires sans qu'il soit nécessaire de faire appel à la greffe osseuse.

Malo Clinic : inventeur du *All-on-4^{MC}*

Insatisfait des choix proposés aux patients ayant des dents endommagées ou manquantes, le docteur Paulo Malo, de Lisbonne au Portugal, inventait il y a plus de 20 ans la technique *All-on-4^{MC}*. Depuis sa création, le groupe Malo Clinic a maintenu sa croissance exponentielle dans plusieurs aspects qui ont tous été un facteur crucial dans son développement, en faisant le leader mondial en implantologie et esthétique dentaire. Tout ça en considérant le nombre des patients traités, le degré de complexité des cas et l'ampleur de son réseau de cliniques. Aujourd'hui, le groupe Malo Clinic compte plusieurs dizaines de cliniques réparties dans 14 pays à travers le monde.



Faites confiance au leader mondial en implantologie !

Si vous désirez retrouver votre sourire et améliorer votre qualité de vie, optez pour une procédure d'implants dentaires qui a fait ses preuves et qui donne d'excellents résultats : la technique *All-on-4^{MC}*, inventée par Malo Clinic.

Des centaines de patients de la clinique du Dr Carbery ont déjà fait confiance à la procédure *All-on-4^{MC}* pour régler une fois pour toutes leurs problèmes de dentition. Il est maintenant possible de retrouver une dentition fixe et d'aspect naturel en une seule journée, grâce à la technique d'implants dentaires *All-on-4^{MC}* ! Même les personnes diagnostiquées avec un manque d'os pour l'implantologie « traditionnelle » peuvent maintenant recevoir des implants sans qu'il soit nécessaire de faire appel à la greffe osseuse.

Faites comme eux et optez vous aussi pour la procédure *All-on-4^{MC}* et ses nombreux avantages :

- Ne nécessite aucune greffe osseuse*
- Permet de retrouver la fonction et la sensation des dents fixes
 - Remplace la dentition supérieure, inférieure ou l'ensemble des dents
 - Offre un résultat à long terme
 - Ralenti le vieillissement et l'affaissement de la structure du visage
 - Temps de récupération minime
 - Permet de manger n'importe quels aliments
 - Vous procure un tout nouveau sourire en une seule journée

Le groupe Malo Clinic, inventeur de la technique d'implants dentaires *All-on-4^{MC}* et leader mondial en soins dentaires et en implantologie, a choisi la clinique Antony Carbery dentisterie pour s'implanter au Canada. Cet appui de taille vient reconnaître le savoir-faire du Dr Carbery et confirme l'importance que celui-ci occupe dans le domaine de l'implantologie au Québec.

Contactez-nous dès maintenant
pour retrouver votre sourire en une seule journée !

ANTONYCARBERY.COM 514 367.1204

*Dans la plupart des cas

LE TOUR DU GLOBE



PHOTO REUTERS

Allemagne
Merkel sur écoute ?

Angela Merkel a téléphoné hier au président américain après la diffusion d'informations selon lesquelles son téléphone portable aurait été mis sur écoute par les services secrets américains. Barack Obama a assuré la chancelière allemande que les États-Unis ne surveillaient pas et ne surveilleraient pas ses communications, jouant avec la grammaire en ne parlant qu'au présent. Mme Merkel lui a clairement indiqué qu'elle considérerait comme « totalement inacceptables » de telles pratiques. — AFP



PHOTO REUTERS

Italie Berlusconi
jugé pour corruption

Nouveau revers judiciaire pour Silvio Berlusconi, qui a été renvoyé en justice hier pour corruption de sénateur. Selon le parquet, le *Cavaliere* a versé 3 millions d'euros en 2006 au sénateur Sergio De Gregorio pour qu'il quitte la coalition au pouvoir de Romano Prodi et se rallie à son camp. Ce coup d'éclat avait alors grandement fragilisé le gouvernement. Le sénateur De Gregorio a lui-même tout avoué devant des magistrats et dans la presse. — AFP



PHOTO AFP

Japon Évacuations à
l'arrivée d'un typhon

Plus de 2000 personnes ont été évacuées hier par bateau de l'île japonaise d'Oshima, au sud de Tokyo, à l'approche d'un nouveau typhon suivant celui qui a dévasté l'île il y a une semaine. Trente personnes y ont perdu la vie. Les évacuations par mer devaient se poursuivre aujourd'hui. Le typhon *Francisco*, jugé « très puissant » par les météorologues, est attendu dans la région de Tokyo à la fin de cette semaine. — AFP



PHOTO AFP

Liban Débordement
du conflit syrien

Des affrontements armés liés au conflit en Syrie se sont déroulés hier pour le troisième jour consécutif à Tripoli, la grande ville du nord du Liban où 2 personnes ont été tuées et plus de 30 blessées, selon un responsable. Les échanges de tirs qui se poursuivaient de manière sporadique en début de soirée opposaient des habitants d'un quartier majoritairement alaouite, acquis au président Bachar al-Assad, à ceux d'un autre quartier largement sunnite. — AFP

La faillite de Detroit en procès

RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK — L'autopsie d'un déclin urbain sans précédent aux États-Unis a commencé hier dans un tribunal fédéral de Detroit, cet ancien fleuron de l'industrie automobile qui est devenu cet été la plus importante ville américaine à se déclarer en faillite.

Le juge Steven Rhodes a entendu les premiers arguments dans une procédure qui s'étalera sur plusieurs jours, au terme de laquelle il décidera d'accepter ou non la demande de la ville de se placer sous la protection de la loi sur les faillites.

« Nous allons présenter une montagne de preuves démontrant l'insolvabilité de la ville », a déclaré Bruce Bennett, l'avocat principal de Detroit, qui s'est déclaré en faillite le 18 juillet afin de pouvoir renégocier sa dette colossale de 18 milliards de dollars.

Jennifer Green, représentante de fonds de pension municipaux, a fait valoir le point de vue opposé, affirmant non seulement que la ville était solvable, mais que son administrateur judiciaire, Kevyn Orr, nommé en mars par le gouverneur du Michigan, n'avait pas négocié de bonne foi avec les créanciers de Detroit.

« Le "Chapitre 9" avait été décidé d'avance », a déclaré l'avocate, faisant allusion au régime américain des faillites réservé aux municipalités.



PHOTO ARCHIVES REUTERS

Detroit présente aujourd'hui l'image d'une ville fantôme, où certains pâtés ne comptent pas une seule maison habitée et où les services publics sont réduits à leur plus simple expression.

Le verdict du juge Rhodes n'intéressera pas seulement les souscripteurs de fonds de retraite – des employés municipaux pour la plupart –, auxquels Detroit doit la moitié de sa dette, et qui pourraient faire les frais de coupes importantes. Il sera également suivi avec beaucoup d'intérêt par les autres villes américaines en difficulté qui voudraient se prévaloir du « Chapitre 9 ».

La déchéance sous la loupe

En attendant, les causes de la chute de « Motown », berceau

du « Big Three » (Ford, Chrysler et General Motors), seront à nouveau disséquées par les élus, experts, représentants de syndicats et dirigeants de fonds de pension qui défileront devant le juge Rhodes pendant au moins cinq jours. Elles vont de la baisse de la population de la ville à la gestion calamiteuse de ses finances, en passant par l'érosion de sa base fiscale au cours des 45 dernières années.

Toutes ces causes ont contribué à créer l'image de ville fantôme que présente aujourd'hui Detroit, où certains pâtés ne comptent pas une seule maison habitée et où les services publics sont réduits à leur plus simple expression dans certains secteurs.

Le juge Rhodes a annoncé hier qu'il ne rendrait pas sa décision avant le 13 novembre.

Kevyn Orr, l'administrateur judiciaire de Detroit, sera appelé à la barre des témoins demain. Il sera suivi lundi par

le gouverneur républicain du Michigan, Rick Snyder, qui l'a nommé. Le chef de police de Detroit, James Craig, doit également témoigner.

Si le juge Rhodes donne raison aux syndicats, aux fonds de pension et à leurs alliés, la ville de Detroit devra reprendre ses négociations avec ses créanciers, dont le nombre total dépasse les 100 000. L'avocat de la ville a d'ailleurs évoqué ce nombre hier pour expliquer l'échec des négociations ayant mené à la demande de protection sous le « Chapitre 9 ».

Jim Spiotto, un expert en faillites de Chicago, s'attend de son côté à ce que le juge Rhodes donne raison à la ville de Detroit.

« Il est virtuellement impossible de faire valoir que Detroit est solvable, a-t-il dit avant le début de la procédure. La ville ne paie pas ses dettes. Regardez ses quartiers dévastés. Regardez ses services. »

Bientôt
un maire
blanc ?

Mais qui donc voudrait devenir maire de Detroit ? Après tout, la ville n'est pas seulement la plus mal en point des États-Unis. Elle est aussi dirigée, jusqu'à nouvel ordre, par un administrateur judiciaire, Kevyn Orr, chargé de redresser ses finances par le gouverneur du Michigan, qui lui a donné plein pouvoir.

Qu'à cela tienne : deux candidats se livrent une lutte farouche pour succéder à David Bing, qui a choisi de ne pas solliciter un second mandat à la mairie. Le 5 novembre, jour de l'élection, l'un des deux pourrait entrer dans l'histoire en devenant le premier maire blanc de Detroit en 40 ans.

Il s'agit de Mike Duggan, ex-directeur du Centre médical de Detroit, qui a déménagé dans cette ville après avoir vécu pendant plusieurs années en banlieue. Il affronte l'ancien chef de police de Detroit, Benny Napoleon, aujourd'hui shérif du comté de Wayne.

Un sondage publié à la fin du mois de septembre donnait à Mike Duggan une avance de 24 points sur son rival.

Dimanche, lors d'un débat télévisé, les deux candidats ont promis de s'opposer aux diktats de l'administrateur judiciaire. L'ancien chef de police s'est cependant montré beaucoup plus agressif que son rival. « J'ai accompli plus de choses en un jour comme policier dans cette ville qu'il n'en a fait durant sa vie entière », a-t-il dit.

Les Noirs représentent environ 83 % de la population de Detroit.

— Richard Héту, collaboration spéciale

LA SUPERGRILLE
DU MOIS

LA PRESSE



les éditions
LA PRESSE

EN OCTOBRE
Cinquante personnes
gagneront le livre
« Mes classiques
préférés, recettes
étape par étape » et
un sac réutilisable



À NE PAS MANQUER
SAMEDI

LOTO QUÉBEC

Résultats des tirages du : 2013-10-23

649

06 12 14
20 21 26

33
compl.

LOT GARANTI DE 1 000 000 \$
(Numéro complet non décomposable)

68598483-01

Quebec

49

01 10 18
22 25 45

13
compl.

Extra

1237222

Lotto 6/49

3 6 3 4 2 2 5 5

Powerball

10 10 V D R

3 454
4 2699

Sprint

05 33 39 46 47

1 25 000 \$
142322

2 50 000 \$
595728

3 100 000 \$
340573

décomposables

Numéros «Télé»

032883 472070 617718

non décomposables

Numéro(s) « Votre participant » gagnant(s)

AUCUN

La Poule Plus
Numéro boni

14

Astro

JOUR - MOIS - ANNÉE - SIGNE

08 JUIN 85 BÉLIER

Triplex

10 21
27 28 35

banco

06 09 11 17 18 19 23 27 28 31
35 39 43 44 46 53 60 62 65 69

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Une ville
en décrépitude

18 milliards

Dette de la ville

18,8 %

Taux de chômage en juillet 2013

150 000

Nombre d'emplois manufacturiers perdus entre 1947 et 1963

36 %

Taux de pauvreté

685 000

Population actuelle (contre 1,8 million en 1950)

78 000

Nombre de bâtiments abandonnés

Sources : Aleksandrs Rozens et Bureau du département du Travail

QUATRE MOTS POUR COMPRENDRE

ÉRIC-PIERRE CHAMPAGNE

La censure à géométrie variable sur Facebook

Une nouvelle polémique entourant Facebook fait rage. Cette fois-ci, c'est une vidéo montrant une décapitation qui a choqué de nombreux internautes et même le premier ministre britannique David Cameron. Ses dirigeants ont finalement retiré la vidéo, mais la nouvelle politique de l'entreprise au sujet des images violentes soulève les critiques. Retour sur quatre controverses qui ont marqué l'histoire du plus populaire réseau social de la planète.

Décapitation

Facebook a finalement retiré, mardi soir, une vidéo montrant une décapitation qui avait été publiée une première fois en mai dernier. On y voit des images insoutenables où un homme masqué décapite une femme. Devant la levée de boucliers, la vidéo avait été retirée, avant d'être de nouveau autorisée dans les semaines suivantes. Facebook a alors justifié sa décision en affirmant que le public partage ces images pour les condamner. Le réseau avait aussi modifié sa politique pour prévenir les internautes lorsqu'une vidéo pouvait être jugée « violente » ou « choquante ». Lundi, c'est le premier ministre britannique David Cameron qui a manifesté son indignation en qualifiant Facebook d'« irresponsable ».



PHOTO ARCHIVES REUTERS

Avortement

En 2011, Facebook a bloqué temporairement la page d'une militante féministe, qui publiait une intervention pour provoquer un avortement par voie médicamenteuse. Rebecca Gomperts, fondatrice de Women on Waves, utilisait depuis des mois, sur sa page Facebook, une photo qui illustrait l'intervention en question. Son organisation vise à faciliter l'avortement dans les pays qui l'interdisent. Le réseau social a retiré l'image et lui a bloqué son accès pendant deux jours. Mais Facebook a finalement reconnu son erreur. M^{me} Gomperts croit que l'entreprise a changé son fusil d'épaule devant le tollé médiatique provoqué par l'affaire.



PHOTO ARCHIVES REUTERS

Caricature

En septembre 2012, une caricature du magazine *New Yorker* a subi l'opprobre des censeurs de Facebook. La caricature de Mick Stevens montrait un couple nu sous un pommier. La référence à Adam et Ève était on ne peut plus évidente. L'image a été publiée sur la page Facebook du magazine, avant d'être retirée. L'accès au compte du *New Yorker* a même été bloqué pendant plus de 24 heures, provoquant un scandale baptisé « l'affaire du mamelon ». Facebook s'est finalement excusé, prétextant que son équipe de modérateurs avait fait une erreur de jugement, alors qu'elle doit surveiller des centaines de milliers de journalistes chaque semaine.



PHOTO ARCHIVES REUTERS

Oiseau

L'Office du tourisme de l'île de Noël, en Australie, a été censuré par Facebook pour avoir publié des photos... d'oiseaux! Afin de promouvoir les attraits de son île, l'association a mis en ligne sur sa page Facebook des photos de fous (*boobies*), une espèce d'oiseau marin. Or, en anglais, *boobies* signifie aussi « seins ». Les responsables touristiques avaient écrit sur Facebook : « *Some gorgeous shots here of some juvenile boobies* » (quelques magnifiques photos de fous juvéniles). Les responsables du réseau social ont affirmé que les propos étaient inacceptables, même si en réalité ils visaient à faire la promotion de l'île et de ses oiseaux.

— Avec l'Agence France-Presse

L'évêque du luxe suspendu

MATHIEU PERREAULT

Ses rénovations fastueuses ont fini par lui coûter son poste. Deux semaines après sa mise en accusation par la justice, l'évêque de Limburg, Franz-Peter Tebartz-van Elst, vient d'être suspendu par le Vatican. L'annonce a renforcé l'image de pontife des pauvres du pape François.

« C'est un cas exceptionnel », observe Gilles Routhier, doyen de la faculté de théologie de l'Université Laval. « On est très loin de la réalité des évêques québécois, même du confessional de verre de M^{gr} Ouellet. Mais ça montre bien que François est sérieux quand il dit que l'Église doit être pauvre. »

En 2010, M^{gr} Tebartz a dépensé 31 millions d'euros pour des rénovations de ses quartiers dans l'archevêché, notamment pour une baignoire qui a coûté 15 000 euros. Il s'est défendu en disant que l'immeuble était classé et coûteux à modifier. Mais quand le magazine *Der Spiegel* lui a demandé s'il était vrai qu'il s'était rendu en Inde en première classe

« Ça montre bien que François est sérieux quand il dit que l'Église doit être pauvre. » — Gilles Routhier, doyen de la faculté de théologie de l'Université Laval

pour un projet d'aide aux pauvres et qu'il a nié sous serment, son monde s'est écroulé. L'Allemagne s'est scandalisée de son train de vie et des procureurs l'ont accusé de parjure.

« Benoît XVI a fait beaucoup pour régulariser les finances du Vatican, en obligeant ses subalternes à respecter les règles de transparence internationales », dit Thomas Reese, analyste à l'hebdomadaire *The National Catholic Reporter*. « Mais il était accroché à l'ancienne liturgie fastueuse. Et il n'arrivait pas à se faire obéir de ses subalternes, il était trop intellectuel pour manifester une autorité de gestionnaire. En bon jésuite, François est excellent pour gérer les détails. Et il vient d'un pays relativement pauvre. »

Raymond Gravel, le curé contestataire bien connu du diocèse de Joliette, est lui aussi très encouragé par la décision concernant l'évêque allemand. « On voit une différence même ici au Québec. Les évêques nommés par Benoît XVI, qui sont souvent plus précieux, sont plus discrets. »

TD Assurance

Vous vous êtes investi sans compter. Maintenant, économisez.

Changez et vous pouvez économiser 20% ou plus sur l'assurance auto.

Les professionnels et les diplômés peuvent économiser plus.

Chez TD Assurance, nous sommes conscients du temps et des efforts que vous avez investis pour arriver là où vous êtes. C'est pourquoi les professionnels et les diplômés universitaires peuvent économiser 20 % ou plus¹ en souscrivant une assurance auto auprès de nous, et même réaliser d'autres excellentes économies. Découvrez combien vous pourriez économiser en tant que nouveau client si vous êtes membre de l'une des nombreuses associations universitaires ou professionnelles qui bénéficient de nos tarifs privilégiés.

HABITATION | AUTO | VOYAGE

Téléphonez au 1-866-341-6710 ou visitez economies.tdassurance.com



Le programme d'assurance est souscrit par Sécurité Nationale compagnie d'assurance et distribué par Meloche Monnex assurances et services financiers inc. au Québec. ¹ Les économies varient pour chaque association de professionnels ou de diplômés universitaires ayant conclu une entente avec l'assureur offrant les tarifs privilégiés. Le chiffre de 20 % représente les économies combinées du rabais aux nouveaux clients et des économies les plus courantes sur l'assurance auto pour les membres de ces associations au Québec par rapport aux non-membres. ¹⁰⁰ Le logo TD et les autres marques de commerce sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion ou d'une filiale en propriété exclusive au Canada et (ou) dans d'autres pays.

DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Mario Girard > Directeur principal de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAL

Profiter de vos données


ARIANE KROL
akrol@lapresse.ca

En annonçant à ses abonnés cellulaires qu'elle utilisera leurs données sans rien leur donner en échange, Bell rompt le contrat tacite en vigueur depuis plusieurs années dans l'univers numérique. Les consommateurs sont en droit de poser des questions.

Plusieurs clients de Bell Mobilité ont été interloqués d'apprendre que leur fournisseur utiliserait bientôt les renseignements figurant à leur dossier (type d'appareil, code

Bell fait le pari que la majorité de ses clients ne réalisent pas la valeur des informations dont elle dispose à leur sujet.

postal, sexe, groupe d'âge, etc.) et portant sur l'usage qu'ils font du réseau (applications et fonctions utilisées, localisation, etc.) à des fins marketing.

Bell assure que les informations vendues à des entreprises externes ne permettront pas d'identifier les clients et seront plutôt regroupées pour former des auditoires cibles: jeunes adultes, habitants d'une région, utilisateurs de jeux vidéo, etc. Elle a aussi créé une page où les abonnés peuvent refuser que leurs données soient utilisées à de telles fins.

L'obligation d'effectuer une démarche pour se retirer du programme en a néanmoins irrité plusieurs. Le consentement implicite est un raccourci commode, mais ce n'est pas la formule la plus rassurante. La commissaire fédérale à la protection de la vie privée et le Conseil de la radiodiffusion

et des télécommunications ont reçu beaucoup de plaintes. Il faudra attendre le résultat de leurs enquêtes pour savoir si la stratégie de Bell est conforme aux lois. En attendant, les consommateurs sont en droit de s'interroger.

Bell n'est pas la seule à vouloir ainsi tirer profit des comportements et intérêts de ses clients. Des sociétés comme Google ou Facebook, mais aussi des détaillants comme Métro, des programmes de fidélisation comme Aéroplan, des développeurs d'applications mobiles et d'innombrables fournisseurs de contenu internet ont depuis longtemps compris la valeur de telles informations. Elles permettent de dresser des profils de plus en plus précis auxquels ils peuvent présenter des offres de plus en plus ciblées, ce qui augmente grandement les perspectives de ventes.

Comment convaincre le consommateur de se laisser épier? La plupart lui offrent quelque chose en retour: un moteur de recherche, un réseau social, un service de courriel, un jeu, des points échangeables contre des biens et services, des rabais, etc.

C'est ce qu'a fait Rogers en offrant 5\$ aux 35 000 premiers clients qui s'inscrivent à son système d'alertes et acceptent de recevoir des promotions sur leur cellulaire lorsqu'ils passent à proximité des détaillants participants. C'est peu, mais c'est mieux que Bell, qui n'offre rien du tout à ses abonnés.

Bell Canada fait le pari que la majorité de ses clients ne réalisent pas la valeur des informations dont elle dispose à leur sujet et, donc, qu'ils lui permettront d'en tirer profit sans rien exiger en échange et, même, en continuant à la payer grassement pour ses services.

C'est un pari audacieux qui, s'il nuit un peu à l'image du fournisseur en ce moment, pourrait se révéler très lucratif. Les abonnés de Bell Mobilité ont-ils envie de lui faire un tel cadeau? Ils devraient se poser la question. Si cette entreprise-là obtient ce qu'elle veut pour rien, beaucoup d'autres tenteront de l'imiter.

DEBATS@LAPRESSE.CA

Une copie de Harper

Je ne comprends pas pourquoi cette charte est appelée «Charte des valeurs québécoises». Pour moi, cela ne veut rien dire et ne reflète aucunement l'ensemble des valeurs des Québécois. M^{me} Marois, c'est une charte de la laïcité que les gens veulent. Au moins, si elle est décriée par l'ONU et tous les organismes des droits de la personne, le mot québécois n'y sera pas associé. On sent continuellement le désir de l'affrontement au Parti québécois, qui s'est radicalisé comme jamais auparavant. On a affaire aujourd'hui à un parti carrément à droite sur beaucoup de sujets et on croirait parfois que le Québec a élu une copie du gouvernement Harper, tant les agissements se ressemblent.

Denis Fournier, Ottawa

Harper et Machiavel

Décidément, le gouvernement Harper ne sera jamais à court d'idées ni de moyens afin de mettre en place une stratégie électoraliste. L'intervention du gouvernement dans le litige concernant la validité de la loi 99 est assurément réfléchi et planifiée. N'ayant obtenu que 17% des voix au Québec et n'y ayant fait élire que cinq députés lors de la dernière élection, les sondages actuels ne donnent que 14% des intentions de vote au parti conservateur et rien ne laisse

présager que la situation va s'améliorer. Bref, si les conservateurs ne peuvent espérer remporter la prochaine élection en faisant élire un grand nombre de députés au Québec, pourquoi ne pas tirer avantage du Québec autrement? Ainsi, en s'attaquant à la loi 99, ils ne feront certainement pas pire figure au Québec qu'en 2011, mais ils s'attireront la sympathie de plusieurs électeurs des autres provinces.

Jacques Ladouceur, Val-d'Or

Une charade politique

Il était une fois une femme qui détestait la religion qui avait marqué en profondeur son pays. Mais elle détestait aussi ses nouveaux voisins, la famille Foulard. Elle jugea donc de bonne guerre, pour nuire à ces deux groupes, de s'en prendre aux signes distinctifs de la religion. Elle camoufla ainsi ses deux mépris du nom romantique de «valeurs». Ainsi, elle pourrait du même coup porter atteinte à la religion de ses ancêtres et à la famille Foulard en visant leur couvre-chef. Elle tablait sur l'appréhension que suscitait la famille Foulard chez plusieurs de ces voisins. Elle n'avait pas compris que son action timide contre la famille Foulard était inefficace. Deux erreurs de chaque côté, l'équilibre quoi!

Michel Frankland, Montréal



DROITS RÉSERVÉS/serge.chapleau@lapresse.ca

OPINION

Choisir son pétrole

PATRICK BONIN ET ANDRÉ BÉLISSE

Les auteurs sont respectivement responsable de la campagne climat-énergie de Greenpeace et président de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)

Dans un texte paru le vendredi 18 octobre dans *La Presse*, le professeur Pierre-Olivier Pineau qualifie de «distraction dommageable» l'opposition aux projets de pipelines destinés à transporter du pétrole des sables bitumineux au Québec. Ce point de vue est pour le moins étonnant lorsqu'on sait que plusieurs experts considèrent cette opposition comme étant la plus grande lutte environnementale en cours au Canada et aux États-Unis.

D'emblée, mentionnons que notre niveau de confiance envers l'Office national de l'énergie (ONÉ), chargé d'évaluer la sécurité du projet de pipeline 9b d'Enbridge, est minimal, voire nul. À la suite de l'adoption du projet de «loi Mammouth» C-38, la participation du public est limitée dans les audiences de l'ONÉ, au point tel que l'organisation Forest Ethics poursuit le fédéral alléguant que ces audiences sont antidémocratiques. De plus, celles-ci sont désormais limitées dans le temps à un maximum de 18 mois.

L'ONÉ n'examine pas les impacts environnementaux de ce projet liés à l'accroissement de la production des sables bitumineux et du coke de pétrole, au raffinage du pétrole bitumineux au Québec et à l'augmentation du transport du pétrole par bateau entre Montréal et Lévis. De surcroît, c'est désormais le cabinet du premier ministre fédéral qui décidera si le projet



PHOTO D'ARCHIVES JEFF MCINTOSH, ASSOCIATED PRESS

Les émissions de GES du puits à la roue pour les bruts de pétrole bitumineux sont de 14 à 20 % supérieures à la moyenne des carburants aux États-Unis.

ira de l'avant, peu importe les conclusions de l'ONÉ.

L'augmentation projetée de 25 % des volumes transportés dans le pipeline et le transport de bitume dilué, qui coule dans l'eau en cas de déversement, entraîne des risques accrus pour l'environnement et la santé publique. Ce pétrole est de 40 à 70 fois plus visqueux et a une teneur en soufre 5 à 10 fois plus élevée que le pétrole conventionnel moyen. C'est donc un pétrole «acide», «sulfureux» et «corrosif».

Un expert reconnu en sécurité des pipelines, Richard Kuprewicz, a affirmé dans le rapport présenté à l'ONÉ par une coalition de groupes environnementaux qu'il y a un «risque élevé» de rupture suite à l'inversion du flux de la ligne 9B. Voilà pourquoi des dizaines de municipalités et d'organisations demandent à Québec de mener sa propre véritable évaluation environnementale de ce projet.

Selon le Service de recherche du Congrès américain, les émissions de GES du puits à la roue (le cycle de vie complet) pour les bruts de pétrole bitumineux sont de 14 à 20 % supérieures à la moyenne des carburants aux États-Unis. Québec doit choisir les types de pétrole les moins polluants s'il est sérieux dans ses efforts de réduction des GES. Il doit par conséquent étiqueter les pétroles et établir une norme qui limitera la teneur en carbone des carburants à l'instar de ce que la Californie a fait et de ce que l'Europe envisage.

Il faut réduire notre consommation de pétrole de façon draconienne, investir dans les transports en commun, l'efficacité énergétique et l'électrification des transports, mais également choisir les pétroles les moins polluants et les plus sécuritaires à transporter, et les sables bitumineux n'en font tout simplement pas partie.

LA PRESSE +



Libre-échange avec l'Europe: vers une baisse des prix?

L'accord de libre-échange entre le Canada et l'Europe devrait permettre aux consommateurs québécois de profiter de baisses de prix, estime Gaétan Frigon, mais il faudra se montrer patient.

LA PRESSE CA

LA QUESTION DU JOUR

Le chef de la CAQ, François Legault, craint que le débat sur la Charte des valeurs québécoises ne se transforme en «procès de la religion musulmane». Partagez-vous cette crainte?

Oui , 30 %

Non , 70 %

Résultats à 18h17, hier

> 19 461 répondants



À BIEN Y PENSER

Le ministre Drainville vient de publier les résultats de sa consultation publique sur le projet de charte des valeurs: 26 000 personnes ont répondu et 68 % y seraient favorables. Or, sur le site du Manifeste pour un Québec inclusif, 26 750 personnes ont signé cette pétition contre la charte. Personne n'en parle, surtout pas le ministre.
— Claude Poulin, Québec

DÉBATS

À la place de l'autre



Nous allons nous livrer à un petit exercice bien simple, qui consiste à se mettre à la place de l'autre. Vous êtes une femme médecin musulmane, peut-être diplômée de l'Université de Montréal, et vous portez le foulard. Vous entendez à la radio une personnalité respectée dire qu'elle aurait peur, oui, peur d'aller vous consulter, car dans votre religion, on accorde moins d'importance à la vie des femmes qu'à celle des hommes. Qui plus est, cette dame, qui vient de vous infliger la pire des insultes qu'on puisse adresser à un professionnel de la santé, est l'idole des Québécois. Dites-moi, comment vous sentez-vous? Avez-vous envie de vous intégrer à la société québécoise? Ou peut-être, votre diplôme en poche, déménagerez-vous à Toronto, ou dans l'un des innombrables pays prêts à accueillir à bras ouverts les médecins compétents – avec ou sans foulard, avec ou sans kippa.

Je suis médusée devant ce déferlement de haine envers une Église qui n'a pas eu que des torts.

Vous êtes une éducatrice de garderie qui porte le foulard. Vous vous dites que tant qu'à y être, il se trouvera quelqu'un, dans cet étrange pays d'accueil, pour vous soupçonner de vous occuper moins bien des petites filles que des petits garçons... En même temps, une autre vedette adulée des Québécois vous aura traitée de «folle», de marionnette manipulée, et vous aura même ridiculisée pour avoir voulu rester coquette au-dessous du foulard: un maquillage de «clown»! Comment vous sentez-vous? Quand des femmes de pouvoir s'arrogent le droit de mépriser d'autres femmes, minoritaires de surcroît, pour leurs convictions religieuses, et cela, au nom de l'égalité des sexes, on est loin du féminisme. Ou alors il s'agit d'un féminisme dévoyé, dont les protagonistes utilisent l'autre, l'étrangère, comme bouc émissaire de leurs propres frustrations. Je reçois constamment des courriels de «Janettes» ordinaires, des femmes souvent âgées, agitées à la fois par le rejet de l'immigrant et un ressentiment forcené envers l'Église catholique, le second sentiment servant en quelque sorte de justification au premier. Je suis chaque fois médusée devant ce déferlement de haine envers une Église qui n'a pas eu que des torts, devant ce besoin malsain de noircir le passé au-delà de la vérité historique, devant ce qui m'apparaît comme une effroyable injustice doublée d'ingratitude.

Oui, d'accord, il y a eu cette tare indélébile que fut l'interdiction de la contraception. Mais ces Janettes ne doivent-elles pas en partie leur réussite à des sœurs enseignantes? Si le Québec parle encore français, à qui le devons-nous? Les Jésuites et les autres congrégations masculines, des hommes de foi, mais aussi de savoir, étaient-ils si méprisables? Dans quel autre pays le symbole le plus sacré d'une religion (en l'occurrence le crucifix pour les chrétiens) serait-il ravalé au rang d'«objet patrimonial», comme la berceuse à pépère ou la baratte à beurre? Ce débat sur la Charte a pris l'allure d'une séance de psychothérapie collective qui rappelle les excès débiles et l'hystérie anti-homme des années 70, Lise Payette battant la mesure et chacune se joignant au chœur des pleureuses pour ressasser les blessures subies il y a un demi-siècle aux mains des hommes de l'Église et des hommes tout court, comme si elles revenaient de Dachau. «De quoi avons-nous peur?», s'interrogeait samedi dernier, dans *La Presse*, Marie Bernard-Meunier, ancienne ambassadrice du Canada en Allemagne. «Nos acquis sont-ils à ce point fragiles que la seule évocation d'une appartenance religieuse est ressentie comme une menace existentielle? D'où vient cette insécurité face à la différence? Aurions-nous évacué la religion au point d'être devenues incapables de même appréhender le sentiment religieux? Pourtant, ce sentiment existe, et pas seulement chez les femmes voilées. C'est peut-être nous, au fond, qui nous voilons la face.» Bien dit.



La région métropolitaine de Montréal se situe au tout dernier rang des 30 grandes régions métropolitaines en Amérique du Nord pour la richesse économique, soit le PIB par habitant.

Pas la faute des banlieues



PAUL LAROCQUE
L'auteur est maire de Bois-des-Filion et préfet de la MRC de Thérèse-De Blainville.

Il existe une règle non écrite qui veut qu'un maire d'une ville ne se mêle pas des élections dans une autre ville. Je vais me permettre ici de franchir cet interdit, car le candidat à la mairie d'Achimsic-Cartierville pour Projet Montréal, avec l'appui de son chef Richard Bergeron, a décidé d'inviter toute la couronne nord de Montréal dans la campagne électorale de Montréal. Il a en effet annoncé publiquement son opposition au projet actuel de parachèvement de l'autoroute 19, un projet qui, rappelons-le, consiste à compléter le tronçon entre l'autoroute 440 à Laval et l'autoroute 640 à Bois-des-Filion, en y insérant notamment des voies réservées pour un service rapide par bus entre Bois-des-Filion et le métro de Laval. Pour information, ce tronçon est à plus de 3 km de l'île de Montréal. Dénonciation de l'étalement urbain, annonce d'une hausse (non démontrée par ailleurs) du nombre d'automobiles et d'une baisse de la qualité de l'air dans l'arrondissement d'Achimsic-Cartierville, bref, tous les slogans et les lieux communs de l'écologie anti-banlieue sont invoqués. Pourtant, ce projet est dûment inscrit au Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) que ces

mêmes dénonciateurs ont accueilli avec enthousiasme. Comme quoi on en retient bien ce que l'on veut, quand ça fait notre affaire. Cette prise de position de Projet Montréal traduit malheureusement une conception assez particulière de la métropole et des intérêts de la ville centre. Elle s'ajoute à des propos récents de M. Bergeron en début de campagne, dénonçant le départ des familles vers les vilaines banlieues qui vampiriseraient Montréal en la privant d'investissements immobiliers et d'une démographie plus dynamique.

Plus il y aura d'espaces culturels, d'infrastructures de transport et d'entreprises partout dans la grande région de Montréal, mieux ce sera.

À les entendre, on croirait que certains souhaitent ériger une frontière de béton et de barbelés entre Montréal et les banlieues, avec évidemment des barrières et des péages sur les ponts... Une métropole forte n'est pas constituée par une ville centrale morose entourée de banlieues faméliques. Une métropole forte et attractive repose sur le dynamisme de chacune de ses constituantes. Nous sommes heureux, dans la couronne nord, d'avoir accueilli la compagnie Bombardier

pour construire les avions de la CSeries. Nous sommes fiers de constater qu'Ericsson a choisi de s'installer dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges, dans la couronne sud de Montréal, et nous saluons avec enthousiasme le choix d'Ubisoft, qui a investi dans l'arrondissement de Villieray. Ces trois entreprises n'avaient pas à choisir entre deux villes de la région de Montréal, mais plutôt entre la région de Montréal et 10 ou 15 autres régions métropolitaines dans le monde. De même, nous avons applaudi la décision du gouvernement d'aller de l'avant avec la ligne bleue du métro, même si aucun banlieusard ne l'utilisera jamais, et nous croyons que le théâtre Lionel-Groulx à Sainte-Thérèse ou le DIX30 à Brossard ne sont pas en concurrence, mais bien en complémentarité avec le Quartier des spectacles à Montréal. Plus il y aura d'espaces culturels, d'infrastructures de transport et d'entreprises partout dans la grande région de Montréal, mieux ce sera. La région métropolitaine de Montréal se situe au tout dernier rang des 30 grandes régions métropolitaines en Amérique du Nord pour la richesse économique, soit le PIB par habitant. Ce n'est pas la faute aux banlieues. Il y a une locomotive qui traîne de la patte, avec des acteurs qui se vautrent encore dans des luttes stériles et des débats entamés il y a un demi-siècle (la sempiternelle et fausse image du trou de beigne et des banlieues-dortoirs date de plus de 50 ans). Il est à peu près temps d'en sortir.

DÉBAT DU JOUR

Un compromis sur la Charte?

À l'Assemblée nationale, les partis d'opposition proposent au gouvernement Marois de négocier avec eux une position de compromis sur la Charte des valeurs québécoises. Êtes-vous favorable à une telle avenue? En quoi devrait consister le compromis?



RIEN À NÉGOCIER
STÉPHANE LÉVESQUE
Enseignant en français au secondaire à L'Assomption

On sait déjà que le gouvernement s'apprête à modifier le projet de charte. On prépare probablement déjà le libellé des articles; il y a fort à parier que le crucifix prendra le bord à l'Assemblée nationale et que le droit de retrait des municipalités sera aboli. Ces deux modifications plairont vraisemblablement à ceux qui étaient pour la Charte et, en plus, elles rallieront les Québécois qui émettaient des réserves parce que ladite Charte était trop molle, trop permissive à l'endroit des récalcitrants. Selon moi, ces deux propositions de changement permettront au gouvernement Marois de se sentir suffisamment appuyé pour déclencher des élections et pour espérer remporter la majorité des sièges. Il faudra que l'adoption de la Charte serve de motif essentiel au déclenchement des élections et, en partant de cela, la négociation avec les partis d'opposition n'a pas lieu d'être. Il n'y a rien à négocier, à moins que ce soit sur les deux modifications que l'équipe Marois a déjà en tête. On peut leur laisser croire qu'ils ont eu leur mot à dire, mais, que cela fasse ou non l'affaire du PLQ et de la CAQ, la décision est déjà prise et le gouvernement aura l'appui populaire après l'adoption des deux amendements.



UNE ENTENTE AVANT LES ÉLECTIONS
CAROLINE MORGAN
Traductrice

Le Parti québécois aurait tout intérêt à négocier une entente qui permettrait de faire adopter une loi par une majorité d'élus. Puisque le PQ tient à déposer son propre projet de loi, cette négociation pourrait avoir lieu pendant l'examen parlementaire qui suivra. Chacun a sûrement sa propre conception du compromis idéal, y compris ceux pour qui le seul compromis acceptable serait de jeter à la poubelle toute disposition relative aux signes religieux. Cependant, le compromis susceptible de rallier le plus de gens se situerait entre le projet du PQ et la proposition de la CAQ. Par exemple, les travailleurs visés pourraient inclure les figures d'autorité (policiers, magistrats, etc.), les enseignants et directeurs, les éducatrices de garderie et les fonctionnaires, au moins ceux qui servent le public face à face. La pire erreur que le PQ pourrait faire serait de se présenter en élections sans avoir tout tenté pour faire adopter une charte. S'il le fait, il aura tenté pour faire adosner de la laïcité qui luttent depuis des semaines sur tous les fronts médiatiques, en plus d'occulter d'autres enjeux, comme l'économie, qui doivent impérativement être débattus pendant toute campagne électorale. Une telle décision se retournerait probablement contre lui.



UN COMPROMIS IMPOSSIBLE
PIERRE SIMARD
Professeur à l'ÉNAQ à Québec et fellow senior de l'Institut Fraser

Dans le cadre du débat sur la Charte des valeurs, deux éléments font obstacle à la recherche d'un compromis. Pour qu'il y ait compromis, il faudrait d'abord que le parti au pouvoir veuille négocier. Or, jusqu'ici, le débat sur la Charte des valeurs semble très bien servir le Parti québécois. Comme en font foi les sondages, la politique de la division (*wedge politics*) pourrait lui apporter à court terme le mandat majoritaire souhaité. D'où, on le comprendra, le peu d'empressement du gouvernement Marois à vouloir enterrer le débat sur la Charte des valeurs en négociant avec la Coalition avenir Québec ou le Parti libéral. Un deuxième élément non négligeable, c'est que dans une société libre et démocratique, la marge de négociation des politiciens est balisée par la Constitution. Les politiciens peuvent bien négocier entre eux ce qu'ils veulent, ils doivent le faire en respectant les Chartes québécoise et canadienne des droits et libertés. Or, selon plusieurs spécialistes, aucune des propositions sur la table ne semble pouvoir satisfaire cette condition: les droits fondamentaux des citoyens ne se négocient pas. Cela dit, au stade où nous en sommes, le Québec s'est déjà beaucoup trop compromis pour en arriver à une entente satisfaisant l'ensemble des Québécois.

Lisez les opinions de nos autres panélistes dans *La Presse+* et à *LaPresse.ca*



DU 23 AU 28 OCTOBRE

3

À L'ACHAT OU À LA LOCATION DES MODÈLES
NEUFS SÉLECTIONNÉS.

0 %**
**FINANCEMENT
À L'ACHAT**
SUR LES MODÈLES NEUFS
SÉLECTIONNÉS.

JUSQU'À
9 250 \$*

EN RABAIS DU CONSTRUCTEUR
SUR LES MODÈLES NEUFS SÉLECTIONNÉS.
(MONTANT INDIQUÉ POUR LES F-150 2013 SUPERCREW)

ET

**LES MEMBRES DE COSTCO ADMISSIBLES
OBTIENNENT UN RABAIS ADDITIONNEL DE**

1000\$^{††} **COSTCO**
WHOLESALE

SUR LES MODÈLES NEUFS SÉLECTIONNÉS.

PLUS



**Une valeur allant
JUSQU'À 1 800 \$**

PNEUS | JANTES | CAPTEURS

À l'achat ou à la location
des modèles de voitures et
de VUS/VUM neufs sélectionnés



Allons plus loin
| fordquebec.ca |



De série pour la plupart des véhicules Ford avec abonnement de 6 mois prépayé.